Rapport annuel 2021

Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec

Dans le présent document, les principales abréviations d'unité de mesure signifient :

8' FMB : Feuillus-mélangés en huit pieds (pâtes)
8' TRB : Peupliers en huit pieds (pâtes)
8' A.RÉS : Autres résineux en huit pieds (pâtes)
8' SEB : Sapin-épinette en huit pieds (sciage)
mcs : Mètre cube solide
tma : Tonne métrique anhydre
pmp : pied mesure de planche
Mpmp : 1 000 pmp

Conversions de base

1 corde = 3,625 mca
1 corde de 8' FMB = 2,4 tma
1 corde de 8' TRB = 1,9 tma
1 tma de 8' FMB = 1,73 mcs ou 2,6 mca
1 tma de 8' TRB = 2,1 mcs ou 3,15 mca
1 000 pmp de résineux = 1,43 corde de 8'
1 000 pmp de feuillus = 1,29 corde de 8'

Quantité moyenne par voyage

1 voyage de 8' FMB = 21 tma
1 voyage de 8' TRB = 19 tma
1 voyage de 8' A.RÉS = 19 tma
1 voyage de 8' SEB = 10 cordes
1 voyage de billots résineux = 8 000 pmp
1 voyage de billots feuillus = 7 000 pmp
1 voyage de billots tremble = 7 500 pmp

Poids approximatif par essence

Sapin-épinette = 8 200 livres/corde de 8'
Feuillus-mélangés = 9 300 livres/corde de 8'
Peupliers = 8 600 livres/corde de 8'

TABLE DES MATIÈRES **PAGE**

Le message du président 4

Le conseil d'administration 5

Le personnel 6

La structure syndicale 7

Le territoire du Plan conjoint (les secteurs & nombre de producteurs) 7

Les rapports d'activités 8

Le conseil d'administration 8
La représentation 8
Les comités 9
Les négociations avec les acheteurs 10

Mise en marché 10

Les contingents 2020 10
Le bois à pâte 11
Le bois de sciage et bois de palette 17

Les autres dossiers et services 28

Des dossiers très diversifiés 28
Le bulletin d'information 28
Les rencontres avec les producteurs 29
La formation des producteurs 29
La plateforme PrixBois.ca 30
Le site Web du Syndicat 30
La certification forestière 32
Les agences régionales de mise en valeur 34
Le respect de la possibilité forestière 35
Mobilisations des bois 36

La Fédération des producteurs forestiers du Québec 37

Territoire des Syndicats des producteurs forestiers 37

Message du président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec 38

Les MRC du territoire 39

Territoire du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec 40

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

André Roy, président
Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec

CETTE FOIS-CI SERA LA BONNE !

Chers propriétaires forestiers,

À la lecture du présent rapport annuel, certains pourraient penser qu'au chapitre de la mise en marché, l'année 2021 ressemble à une année normale de livraison. Or, certains événements imprévus, tels que la conjoncture particulière dans l'industrie du bois de sciage résineux résultant de la pandémie et l'accident tragique survenu à l'usine de Domtar (pour lequel nous tenons une fois de plus à présenter toutes nos sympathies aux familles et aux proches des victimes) ont bousculé notre rythme de livraison à l'automne.

De plus, force est de constater que l'explosion des prix du bois d'œuvre vendu en quincaillerie n'a eu que très peu d'effets sur les prix de nos billots, loin de là! En effet, même après avoir engrangé des bénéfices historiques, voire inespérés, les industriels du sciage sapin-épinette n'ont pas jugé opportun d'en faire profiter les propriétaires forestiers. Nous sommes pourtant les premiers responsables de cette prospérité; nous sommes ceux par qui tout commence. En effet, sans matière première, il n'y a pas de transformation…

Cette anomalie, cet écart entre les prix du bois transformé et vendu en quincaillerie et ceux reçus pour notre bois rond, nous la constatons depuis une dizaine d'années; elle n'en est que plus évidente aujourd'hui. Personne ne peut plus contester une telle réalité qui crève les yeux. Après avoir longtemps affirmé payer le juste prix aux propriétaires forestiers en fonction des bénéfices engrangés, les industriels et leurs représentants prétendent aujourd'hui qu'il n'y a aucun lien entre les prix du bois transformé et les prix que nous recevons pour nos billots, idée qui relèverait d'une « incompréhension du marché »[1] selon eux.

Les propriétaires forestiers ne sont pas dupes. Leur volonté de moderniser la mise en marché du bois de sciage de sapin-épinette afin de rééquilibrer les rapports de force dans la filière et ainsi assurer une meilleure répartition de la richesse est légitime et, surtout, nécessaire.

Votre conseil d'administration, unanimement, est d'avis que le système actuel n'est plus viable et qu'il y a lieu de poursuivre les démarches en vue de déposer un nouveau projet bonifié pour réaliser la mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette. Si c'est la volonté majoritaire des propriétaires forestiers, nous allons nous assurer, cette fois-ci, que le mandat que vous nous aurez confié sera mené à terme et donnera suite à l'ensemble des exigences exprimées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec l'automne dernier. Cette fois-ci sera la bonne. La mise en marché de notre bois sera enfin efficace, ordonnée et rentable pour tous les acteurs de la filière forestière, y compris pour nous, les propriétaires forestiers.

Évidemment, cette lutte ne sera pas de tout repos : comme lors de notre première tentative, des recours juridiques, menés principalement par des représentants de l'industrie forestière, sont à prévoir. Des investissements seront aussi nécessaires pour mener à bien le projet. Toutefois, ces efforts et ces investissements, je vous l'assure, rapporteront longtemps aux propriétaires forestiers que nous sommes, ainsi qu'à ceux qui nous suivront. Depuis trop longtemps, nous laissons sur la table des sommes importantes. Il est temps de réclamer notre juste part de la richesse générée par la filière forestière. L'avenir de la production forestière dans la région en dépend. Bonne lecture !

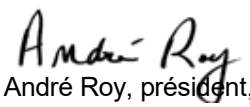

André Roy, président,
solandreroy@gmail.com

[1] La mise en marché du bois divise l'industrie à Québec | LesAffaires.com

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

<table>
<tr>
<td>
Président
M. André Roy
Sainte-Praxède

Tél. : 418 449-2942
solandreroy@gmail.com</td>
<td>
1er vice-président
M. Émery Bélanger
Lac-Mégantic

Tél. : 819 583-2566
lacouleedudell@sympatico.ca</td>
<td>
Administrateur
M. Jean-Denis Picard
Stratford

Tél. : 418 443-2741
jean-lulu@hotmail.com

Secteur 1 – Le Granit</td>
</tr>
<tr>
<td>
Administrateur
M. Robert Couture
Wotton

Tél. : 819 828-3262
madolemay@hotmail.com

Secteur 2 – Les Sources</td>
<td>
Administratrice
Mme Nathalie Gobeil
Windsor

Tél. : 819 640-7830
nagobeil@gmail.com

Secteur 3 –
Le Haut-Saint-François</td>
<td>
2e vice-président
M. Jean-Paul Roy
Coaticook

Tél .: 819 849-4817
apollo1945@icloud.com

Secteur 4 –
Coaticook-Memphrémagog</td>
</tr>
<tr>
<td>
Administrateur
M. Sylvain Rajotte
Sherbrooke

Tél. : 819 578-4584
srajotte@afasommets.qc.ca

Secteur 5 –
Le Val-Saint-François</td>
<td>
Administrateur
M. Hugues Beaudoin
Acton Vale

Tél. : 450 546-4684
beaudoinhugues@gmail.com

Secteur 6 – La Montérégie</td>
<td>
Administrateur
M. Jean-François Tessier
Wotton

Tél. : 819 212-0026
jftessier30@gmail.com

Relève forestière</td>
</tr>
</table>

LE PERSONNEL

M. Martin Larrivée
Ingénieur forestier
Directeur général

mlarrivee@upa.qc.ca

Mme Lucie Foucault
Directrice adjointe
à l'administration
Comptabilité

lfoucault@upa.qc.ca

Mme Rachel Choquette
Agente de bureau
Paiements et dossiers des producteurs

rchoquette@upa.qc.ca

Mme Isabelle Dubois
Adjointe administrative
Adjointe à la direction et formation

idubois@upa.qc.ca

Mme Linda Madore
Technicienne en administration
Communications

lmadore@upa.qc.ca

Mme Catherine Bergeron
Agente de bureau
Mise à jour des dossiers des producteurs
Numérisation

catherinebergeron@upa.qc.ca

M. André Houle
Directeur adjoint
à la mise en marché
Transport

ahoule@upa.qc.ca

M. Olivier Côté
Ingénieur forestier
Directeur adjoint
Certification, formation

ocote@upa.qc.ca

M. Daniel Rousseau
Technicien forestier
Mise en marché terrain

drousseau@upa.qc.ca

M. Christian Auclair
Technicien forestier
Agent de mise en marché
Montérégie

cauclair@upa.qc.ca

Mme Alexandra Thibault
Agente administrative

Mme Karine Gingue
Technicienne en administration

kgingue@upa.qc.ca

LA STRUCTURE SYNDICALE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU SUD DU QUÉBEC

14 352 PRODUCTEURS
6 232 MEMBRES (43%)

6 ASSEMBLÉES DE SECTEURS

2 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
- PLAN CONJOINT
- SYNDICAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 6 ÉLUS EN ASSEMBLÉES DE SECTEURS
- 3 ÉLUS AU SUFFRAGE UNIVERSEL (président, 1er vice-président et relève forestière)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

3 DIRECTEURS ADJOINTS

8 EMPLOYÉS(ES)

ÉLECTIONS

- Administrateurs (membres)
- Délégués et suppléants (producteurs)

COMITÉS

- Négociation sur le transport
- Négociation avec les acheteurs
- Ressources humaines
- Élections
- Certification forestière
- Mobilisation et d'actions
- Négociation collective du sciage résineux sapin-épinette

MISE EN MARCHÉ

FORMATION INFORMATION ET ÉDUCATION

CERTIFICATION FORESTIÈRE

PROJETS SPÉCIAUX

Les secteurs

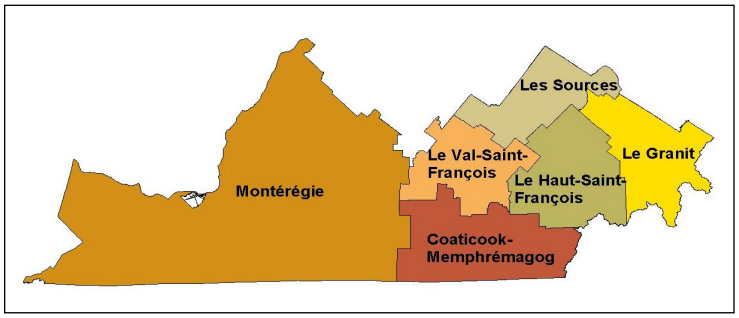

NOMBRE DE PRODUCTEURS 2021

	Producteurs		Membres		Délégués	Suppléants
Secteurs	Nombre [1]	%	Nombre [1]	%	nombre [2]	nombre [3]
#1 Le Granit	1 692	12%	560	9%	14	3
#2 Les Sources	1 355	9%	575	9%	11	3
#3 Le Haut-Saint-François	1 801	13%	707	11%	14	4
#4 Coaticook-Memphrémagog	2 106	15%	825	13%	17	4
#5 Le Val-Saint-François	2 401	17%	785	13%	19	5
#6 La Montérégie	4 607	32%	2 684	43%	37	9
Hors territoire	390	3%	96	2%		
Total SPFSQ	**14 352**	**100%**	**6 232**	**100%**	**112**	**28**

1) Producteurs forestiers inscrits au fichier du Syndicat au 31 janvier 2022
2) Selon le règlement, un délégué par 125 producteurs inscrits
3) Selon le règlement, un suppléant par 500 producteurs inscrits

LES RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Le conseil d'administration

Les administrateurs du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) ont travaillé à une multitude de dossiers en 2021 et 2022.

Le conseil d'administration a tenu dix séances tout au long de l'année 2021-2022.

Les sujets à l'ordre du jour de ces réunions ont porté principalement sur :

. L'administration du Plan conjoint;
. La gestion des ressources humaines;
. Les nominations des membres sur les comités de travail du Syndicat et sur les organismes régionaux et provinciaux où le Syndicat est invité à siéger;
. Les assemblées de secteurs et la soirée-conférence;
. Le budget d'opération et le bilan financier annuel du Syndicat;
. La gestion et les livraisons de bois aux papetières et aux scieries;
. L'émission des contingents et la péréquation des prix du bois aux producteurs;
. Le transport, la gestion des permis des voituriers et la négociation de la convention de transport avec l'Association des transporteurs de bois de l'Estrie (ATBE);
. L'établissement des prix provisoires;
. Les négociations avec les papetières;
. Le développement de nouveaux marchés;
. La négociation collective pour le bois de sciage résineux sapin-épinette;
. Rencontre des députés régionaux;
. Suivi du rapport de l'audit de la certification FSC©;
. La participation au Programme d'aménagement durable des forêts du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (PADF);
. Gestion des milieux humides dans la région et au Québec;
. Suivi du dossier de la voie de contournement à Lac-Mégantic;
. Les congrès de la FPFQ, de la Fédération de l'UPA-Estrie et de l'UPA;
. La prime à l'engagement à produire un volume à l'usine de Domtar;
. Les dossiers devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec;
. Planification et déroulement des élections 2021;
. Campagne médiatique de visibilité dans les journaux locaux;
. Plan de visibilité pour la mise en marché collective et les prix du bois;
. Réglementation d'abattage d'arbres;
. Conférence de presse;
. Code de déontologie;
. Recours juridiques.

La représentation

M. André Roy, président du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, est membre du conseil d'administration de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) et de la Fédération de l'UPA-Estrie. Il siège comme membre du conseil d'administration de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE). M. Jean-Paul Roy, représente le Syndicat à l'Agence forestière de la Montérégie. Il siège au conseil d'administration du Syndicat local de l'UPA-Estrie pour le secteur Memphrémagog. Messieurs Robert Couture, Jean-Denis Picard et Madame Nathalie Gobeil siègent respectivement sur les conseils d'administration des Syndicats locaux de l'UPA-Estrie des Sources, du Granit et du Haut-Saint-François.

En regard des Tables forêts des MRC et des comités sur les modifications des réglementations municipales en matière d'abattage d'arbres, les administrateurs et le personnel du SPFSQ représentent le Syndicat sur les Tables des MRC des Sources, du Granit, du Haut-Saint-François et de Coaticook.

Enfin, le Syndicat est présent sur tous les comités des Plans de développement de la zone agricole (PDZA) de chacune des MRC de l'Estrie qui l'ont invité à participer.

Les comités

Au Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, le président et le directeur général sont membres d'office sur tous les comités que le conseil d'administration a mis en place, dont voici la composition avec un bref résumé des activités :

Comité sur les contingents

Formé de tous les membres du conseil d'administration et de M. Martin Larrivée, secrétaire.

Le mandat de ce comité est de gérer le *Règlement sur les contingents de mise en marché des Producteurs forestiers du Sud du Québec.*

Le comité sur les contingents s'est réuni à même le conseil d'administration à trois reprises. Le travail a porté sur l'émission des permis de mise en marché pour les périodes d'été et d'automne 2021 et de l'hiver 2022.

Comité sur le transport

Le comité sur le transport est formé de MM. André Roy, Émery Bélanger, André Houle et Martin Larrivée, secrétaire.

Ce comité a pour mandat de négocier la convention de transport de bois avec l'Association des transporteurs de bois de l'Estrie (ATBE).

Le comité sur le transport a rencontré l'Association des transporteurs en octobre et en décembre 2021 afin de discuter de la convention de transport.

Comité sur la certification forestière

Le comité sur la certification forestière est formé de M. André Roy, président, Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, Mmes Lise Beauséjour, et Marie-Josée Martel, Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, MM. Nicolas Fournier et Sébastien Rouillard, Aménagement forestier coopératif des Appalaches, M. Denis Boutin, Groupement forestier coopératif Saint-François, MM. Sylvain Duchesneau et Thierry Leblanc-Fontaine, Laforêt Coopérative de services forestiers, M. Olivier Besner, Groupement forestier du Haut-Yamaska inc., MM. Sylvain Drapeau et Mathieu Genest, Aménagement forestier et agricole des Sommets inc. et MM. Martin Larrivée et Olivier Côté, Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec.

Le comité a pour but de dégager des consensus dans la résolution de non-conformité et de planifier l'agenda des audits internes. En somme, de voir à la mise en œuvre de la certification forestière sur l'ensemble du territoire du certificat de groupe du Syndicat.

Le comité sur la certification forestière s'est réuni les 8 septembre et 14 novembre 2021. Ces rencontres ont permis de planifier les audits et de faire le suivi des audits annuel de la firme de vérification de la certification forestière.

○ Les négociations avec les acheteurs

Pour le bois à pâte, le contrat avec Domtar inc. était toujours en négociation à la fin de l'année 2021. Les volumes du précédent contrat ont été atteints en août 2021. Les primes de production de multi longueur et de mobilisation ont toutes été payées. Les livraisons se poursuivent à un rythme régulier. La production de bois en multi longueur atteint largement les objectifs de l'acheteur en 2021.

Pour le bois de sciage, c'est l'affichage des prix minimum fixés par les acheteurs qui se poursuit. Le marché du bois d'œuvre a connu des sommets et l'indice PRIBEC a atteint près 1 900 $/Mpmp alors que les acheteurs n'ont pas senti l'urgence d'augmenter leurs prix du bois rond étant donné que les inventaires étaient très élevés dans leur cours. Nous nous sommes heurtés à plusieurs semaines et mois d'arrêt des achats chez nos acheteurs réguliers de sciage sapin-épinette à l'automne 2021.

MISE EN MARCHÉ

○ Les contingents 2021 pour les bois à pâte

Ce fut une année inégale au niveau de la production ainsi que de la demande. Nous avons connu une production très forte en hiver et un arrêt des achats pendant tout le mois de novembre 2021. La production d'automne a dû être livrée en bonne partie à l'hiver 2022. Nous avons tout de même pu accorder 100 % des demandes de contingent pour les feuillus-mélangés et les peupliers ajustés avec le besoin en bois de l'usine Domtar inc. Nous n'avons accordé aucun contingent de résineux dû à la demande inexistante de l'acheteur en 2021.

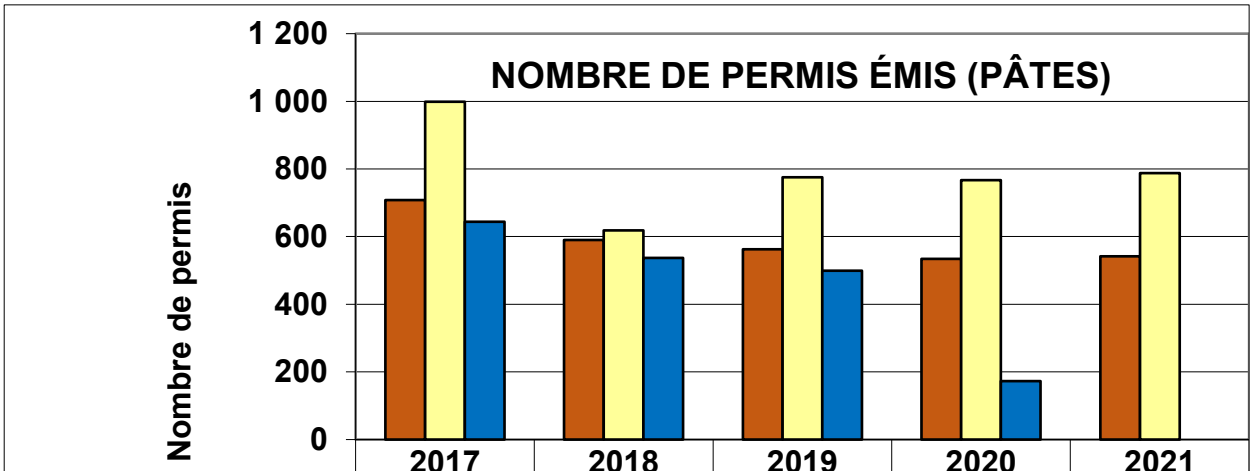

	2017	2018	2019	2020	2021
Feuillus-mélangés	708	590	563	534	542
Peupliers	999	618	775	767	788
Autres résineux	644	537	499	173	0

Le bois à pâte

Feuillus-mélangés, peupliers et autres résineux livrés à l'usine Domtar inc.

Les faits saillants :

La compagnie Domtar inc. a acheté un total de 120 849 tma de feuillus, peupliers et autres résineux en 2021. Ce volume représente une hausse de 2 % par rapport à 2020. Les volumes livrés ont été répartis comme suit : 68 462 tma de feuillus-mélangés (57 %), 51 093 tma de peupliers (42 %) et 1 294 tma d'autres résineux (1%).

La moyenne des dix dernières années de livraison (2012-2022) étant de 116 430 tma, le volume livré en 2021 représente une augmentation de 4 % par rapport à la moyenne. Les prix provisoires 2021 étaient les suivants :

PRIX PROVISOIRE(1) AUX PRODUCTEURS 2021 - SPFSQ (DOMTAR)

Groupe d'essences	Prix provisoire	Prix provisoire
8'feuillus-mélangés	73,00 $/tma	Env. 173 $/corde 8'
8'peupliers	67,00 $/tma	Env. 128 $/corde 8'
8'autres résineux	53,00 $/tma	Env. 105 $/corde 8'
Multi longueur feuillus-mélangés	71,00 $/tma	
Multi longueur peupliers	64,00 $/tma	

(1) Au moment de l'impression, les prix finaux ne sont pas connus

À noter que Domtar inc. paye une prime à l'engagement pour les livraisons de feuillus. Cette prime a donné 2,15 $ la tonne métrique anhydre (TMA) pour les propriétaires qui se sont engagés à livrer du bois selon un calendrier de livraison. Une prime supplémentaire de 1,36 $/TMA est versée par Domtar inc. pour tous les volumes récoltés des propriétés forestières certifiées en provenance du Plan conjoint des Producteurs forestiers du Sud du Québec. Les producteurs forestiers du Sud du Québec ont reçu en moyenne, pour le bois à pâtes et papier feuillu, 72 % du prix à l'usine en revenus bruts et 67 % pour les peupliers.

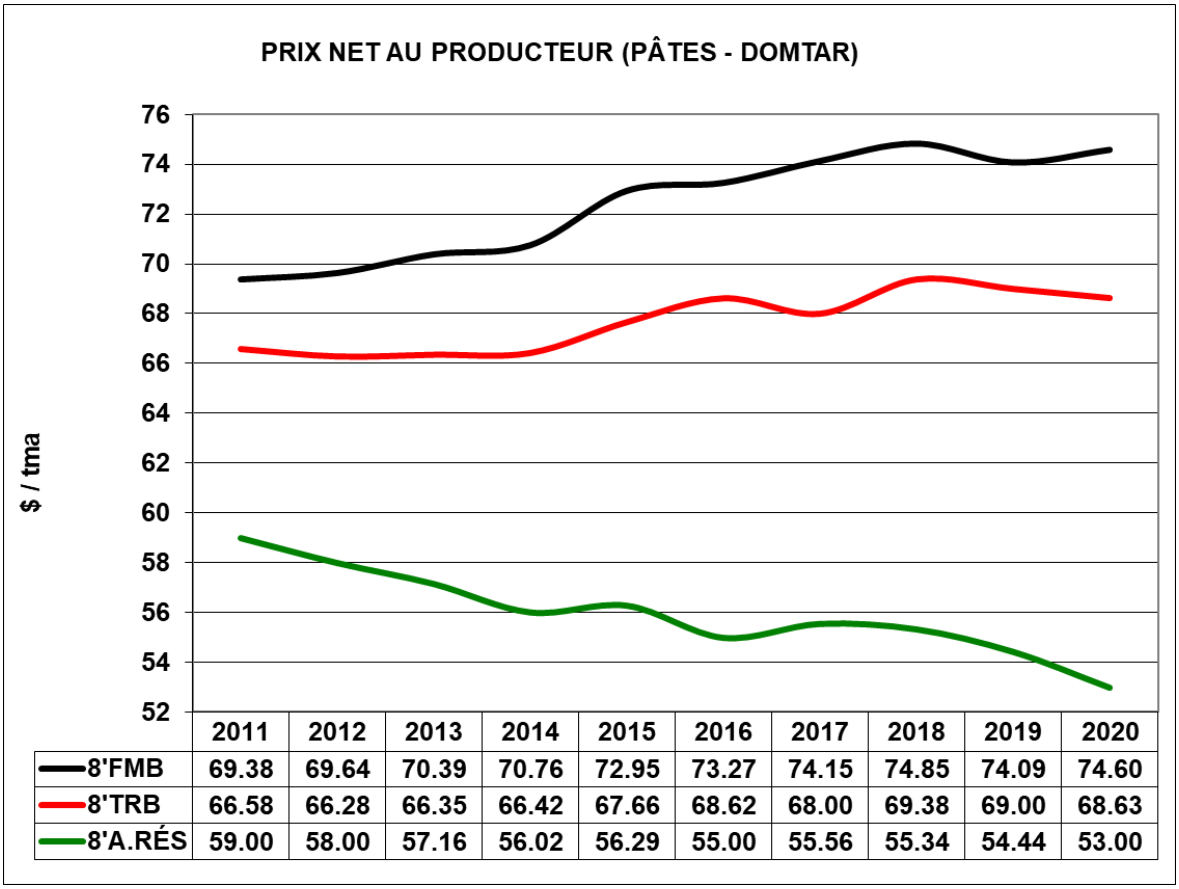

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
8'FMB	69.38	69.64	70.39	70.76	72.95	73.27	74.15	74.85	74.09	74.60
8'TRB	66.58	66.28	66.35	66.42	67.66	68.62	68.00	69.38	69.00	68.63
8'A.RÉS	59.00	58.00	57.16	56.02	56.29	55.00	55.56	55.34	54.44	53.00

Inclus les prélevés directs de Domtar inc..

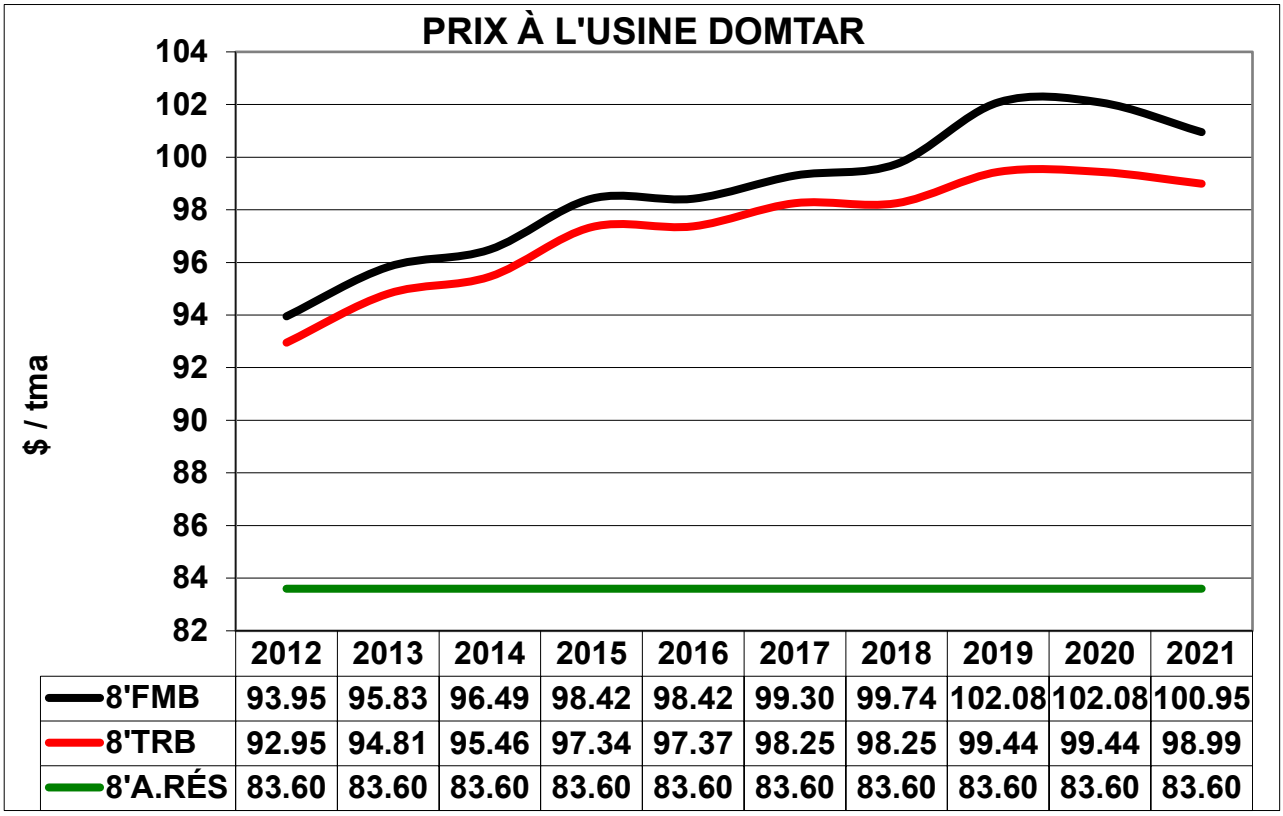

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
8'FMB	93.95	95.83	96.49	98.42	98.42	99.30	99.74	102.08	102.08	100.95
8'TRB	92.95	94.81	95.46	97.34	97.37	98.25	98.25	99.44	99.44	98.99
8'A.RÉS	83.60	83.60	83.60	83.60	83.60	83.60	83.60	83.60	83.60	83.60

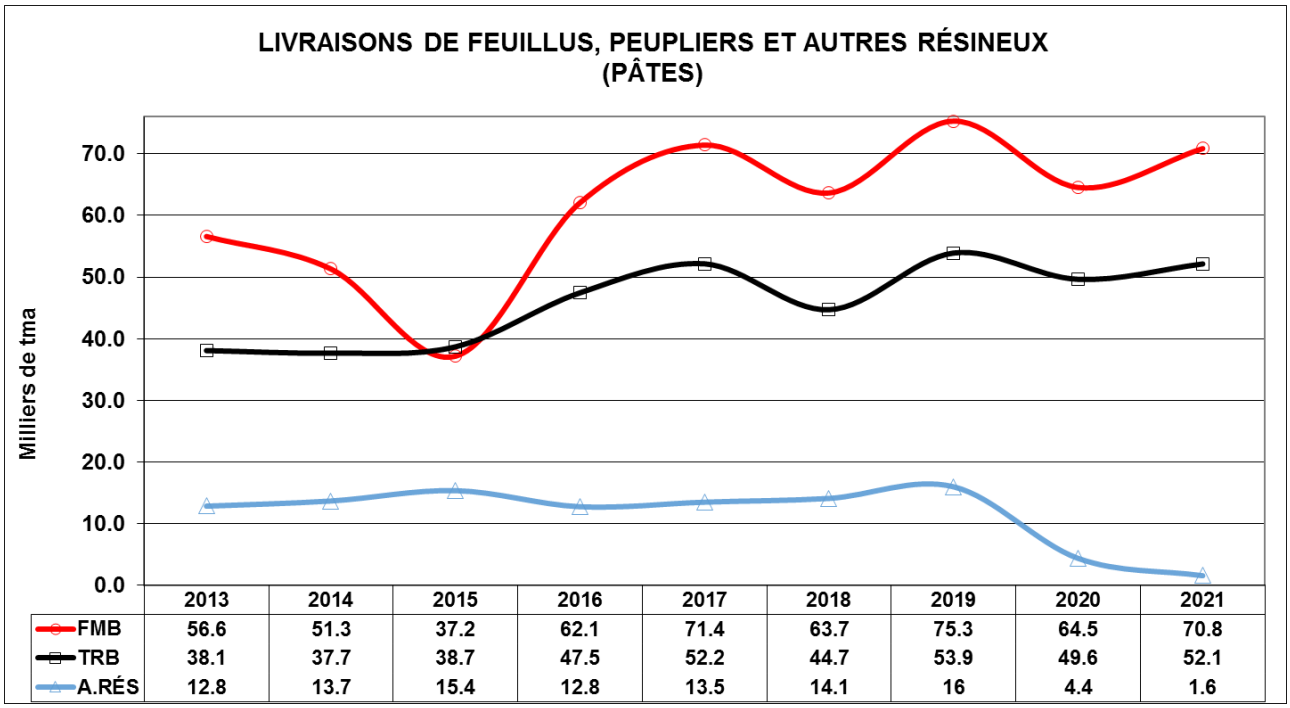

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
FMB	56.6	51.3	37.2	62.1	71.4	63.7	75.3	64.5	70.8
TRB	38.1	37.7	38.7	47.5	52.2	44.7	53.9	49.6	52.1
A.RÉS	12.8	13.7	15.4	12.8	13.5	14.1	16	4.4	1.6

SPFSQ VENTILATION DU PRIX 2021 (PÂTES)

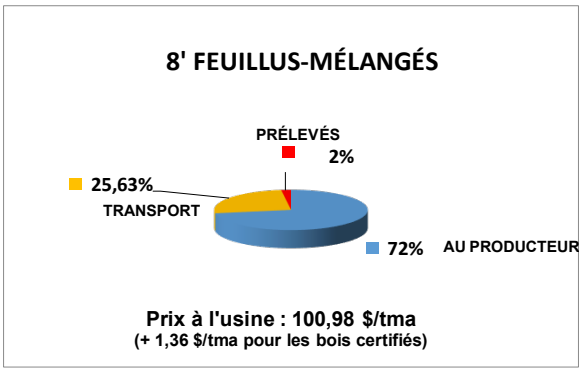

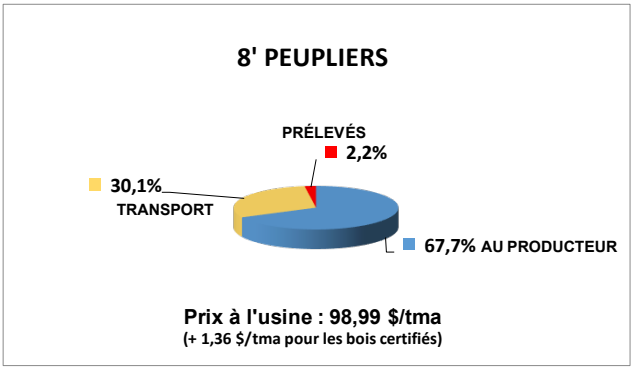

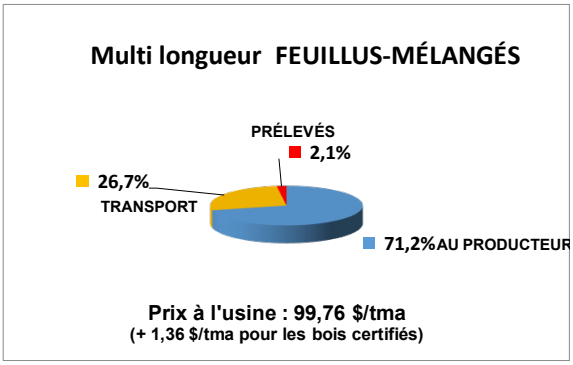

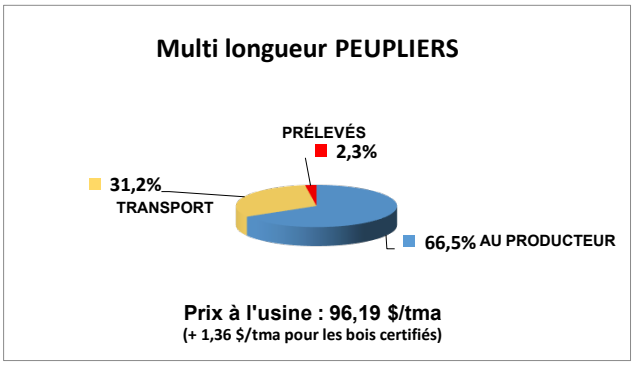

Le bois d'exportation

Le Syndicat, par décision du conseil d'administration, choisit de confier le développement des marchés aux États-Unis à des agents de mise en marché accrédités. Le Syndicat perçoit les prélevés et comptabilise les volumes vendus aux États-Unis.

En 2021, le volume de bois à pâte exporté de l'autre côté de la frontière est de 29 253 mcs comparativement à 76 363 mcs en 2020, soit une baisse de 62 % explicable en grande partie par la fermeture de l'usine Pixelle à Jay dans le Maine. La moyenne des cinq dernières années de livraison (2017-2021) étant de 47 577 mcs, le volume livré en 2021 représente une baisse de 39 %. Le groupe d'essence sapin-épinette représente 33 % du volume total, les autres résineux 29 %, les feuillus 19 % et les peupliers 20 %.

VOLUME DE BOIS EXPORTÉ AUX ÉTATS-UNIS

	Sapin-épinette	Autres résineux	Feuillus - mélangés	Peupliers	Total
Année	**mcs**	**mcs**	**mcs**	**mcs**	**mcs**
2017	9 260	4 480	5 360	5 070	24 170
2018	12 148	6 649	11 434	10 785	41 016
2019	24 115	21 854	9 773	11 340	67 083
2020	30 156	26 916	10 074	9 217	76 363
2021	**2 198**	**8 405**	**7 760**	**10 890**	**29 253**
Moyenne (2017-2021)	15 575	13 661	8 880	9 460	47 577

- ## Livraisons totales pâtes

Les faits saillants :

Si on inclut aux volumes de bois feuillus-mélangés, peupliers et autres résineux livrés chez Domtar inc., ceux expédiés aux États-Unis, ainsi que les prélevés directs en provenance de l'entente avec Domtar inc., c'est 265 641 mcs qui ont été livrés pour le secteur des pâtes et papier représentant une diminution de 17 % par rapport aux livraisons de 2020.

La moyenne des cinq dernières années de livraison (2017-2021) étant de 298 265 mcs, le volume livré en 2021 représente une baisse de 22 % par rapport à la moyenne.

En 2021, les volumes de bois destinés aux papetières représentent 29 % de tous les volumes vendus par les propriétaires forestiers du sud du Québec. L'ensemble de cette mise en marché en 2021 a généré des transactions totales aux usines de pâtes et papier de 11,93 M$.

De plus, en 2021 la compensation pour le carburant, qui tient compte des fluctuations mensuelles du prix du diesel, payé par Domtar inc. et remise aux transporteurs, a totalisé 240 465 $, soit 8,4 % du coût total de transport payé.

En 2021, nous avons dû cesser les livraisons pendant tout le mois de novembre pour reprendre seulement le 6 décembre dû à un grave accident survenu dans le lessiveur lors d'un entretien annuel effectué par des sous-traitants. L'usine a poursuivi ses opérations à partir de ballots de pâte sans consommer de copeaux de bois, ce qui a fortement ralenti la consommation de bois rond par l'usine.

LIVRAISONS DE BOIS À PÂTE 2021 (MCS) - SPFSQ

	Livraisons		Prévisions
	2020	2021	2022
Domtar (mcs)			
Feuillus	**121 974**	**122 748**	120 000
Peupliers	**111 273**	**109 689**	110 500
Résineux	**17 692**	**3 952**	1 000
Sous-total	**250 939**	**236 388**	**231 500**
Bois exportés aux États-Unis (mcs)			
Résineux	**57 624**	**10 603**	10 000
Feuillus	**19 647**	**7 760**	20 000
Peupliers	**7 067**	**10 890**	10 000
Sous-total	**84 338**	**29 253**	**40 000**
Toutes			
Grand total	**335 277**	**265 641**	**271 500**

MISE EN MARCHÉ PAR SECTEUR 2021 (PÂTES)

	mcs					Secteur p/r total
Secteurs	**A.RÉS**	**FMB**	**SEB**	**TRB**	**Total**	**%**
#1 Le Granit	524	14 566	41	11 790	**26 920**	**10%**
#2 Les Sources	779	15 750	0	15 058	**31 587**	**12%**
#3 Le Haut-Saint-François	2 047	25 025	53	25 297	**52 421**	**20%**
#4 Coaticook-Memphrémagog	5 205	30 614	1 503	22 970	**60 291**	**23%**
#5 Le Val-Saint-François	1 791	15 596	595	18 580	**36 562**	**14%**
#6 La Montérégie	1 959	28 957	58	26 885	**57 860**	**22%**
Total SPFSQ	**12 305**	**130 507**	**2 250**	**120 579**	**265 641**	**100%**
%	**5%**	**49%**	**1%**	**45%**	**100%**	

Inclus le bois d'exportation et les prélevés directs.

TAUX DE TRANSPORT MOYEN - PÂTES

Année	Feuillus - mélangés $/tma	Peupliers $/tma	Autres résineux $/tma
2017	22,78	27,54	25,50
2018	22,89	29,75	26,06
2019	23,57	27,05	26,96
2020	24,90	28,24	28,66
2021	**25,59**	**29,52**	**29,87**

Les taux peuvent varier par année en fonction des distances moyennes de transport et des augmentations par convention.

LIVRAISONS DE BOIS À PÂTES

	mcs				
	Sapin -	Autres	Feuillus		Total
Année	épinette	résineux	Durs	Peupliers	
2017	11 020	33 080	128 880	115 670	288 650
2018	12 782	36 194	121 552	103 947	274 475
2019	23 440	55 634	140 190	124 753	344 017
2020	26 300	42 490	131 010	119 414	319 213
2021	**2 250**	**12 305**	**130 507**	**120 579**	**265 641**
Moyenne (2017-2021)	15 158	35 941	130 428	116 873	298 399
proportion essence	**5%**	**12%**	**44%**	**38%**	**100%**

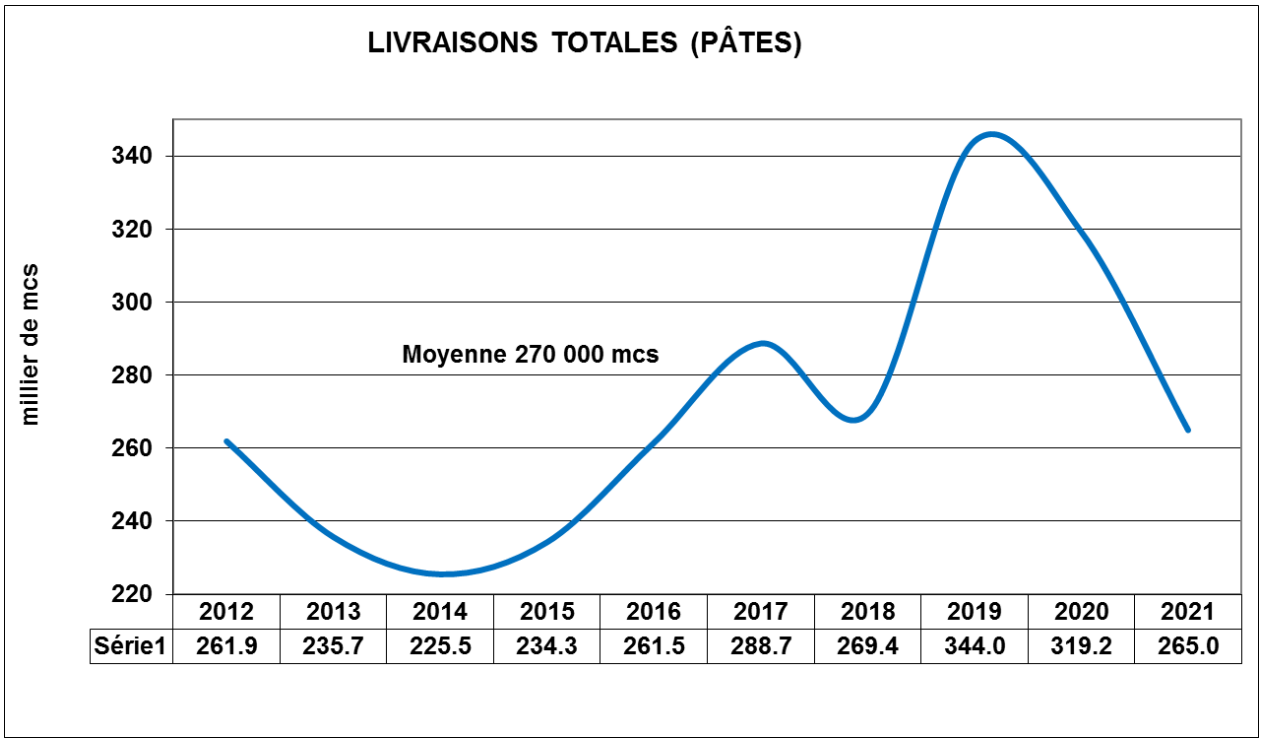

Inclus le bois d'exportation et les prélevés directs.

○ Les perspectives pour les pâtes et papier

Le contrat avec Domtar inc. est, au moment d'écrire ces lignes, en négociation pour la balance de l'année 2021 et les prochaines années, mais les livraisons se poursuivent toujours selon la dernière entente. L'entente avec les transporteurs est également en négociation depuis la fin de l'année 2020. Les volumes seront en lien avec la capacité de récolte des producteurs, selon ce que l'acheteur est prêt à consentir à l'augmentation du prix étant donné la forte augmentation des dépenses pour la récolte. L'objectif de la négociation est toujours d'offrir un prix juste et viable dans le temps aux producteurs forestiers.

○ La ristourne aux producteurs

La ristourne représente l'argent retourné aux producteurs provenant du fonds de péréquation des prix du bois. Avec ce règlement *(Règlement sur la péréquation des prix du bois des Producteurs forestiers du Sud du Québec),* les producteurs obtiennent un prix uniforme pour chaque groupe d'essences vendu aux papetières et à la palette, peu importe la provenance du bois sur le territoire. Les frais de transport par groupe d'essences et destination sont ainsi les mêmes pour le producteur qui livre à une papetière et à la palette.

Au moment d'écrire ces lignes, la ristourne 2021 pour le bois à pâtes n'était pas encore connue, car la convention de transport pour 2021 n'est pas réglée. La donnée sera disponible ultérieurement dans la version électronique qui sera accessible sur le site Internet du Syndicat lorsque le prix final sera établi.

○ Le bois de sciage

Les faits saillants :

Le volume total de bois de sciage transigé par le Syndicat en 2021 est de 675 504 mcs. Ce volume représente une baisse de 4 % par rapport à 2020. Les volumes livrés sont de 82 % en sapin-épinette, 9 % en autres résineux (pins, pruche, mélèze et cèdre), 7 % de feuillus durs et 2 % de peupliers.

La demande de bois de sciage a été très variable tout au long de l'année résultant en une année de livraison inférieure à 2020.

On constate que le prix moyen au chemin du producteur, de sapin et d'épinette, a augmenté (+16 %) pour s'établir à environ 414 $ le Mpmp. Le prix moyen du huit (8) pieds de sapin et d'épinette a augmenté de 17 $ la corde durant cette même période. L'inventaire élevé dans la cour des acheteurs et le nombre restreint de ces derniers explique cette situation.

Pour le sciage feuillu, les prix au chemin de l'érable à sucre et du bouleau jaune ont connu des baisses respectives de 5 % et 2 %. Dans les marchés spécifiques, un volume non négligeable de caryer, noyer et de tilleul fut livré. Sur les marchés de bois scié, les barrières tarifaires imposées par la Chine aux États-Unis a ralenti la demande de chêne, de frêne et de cerisier.

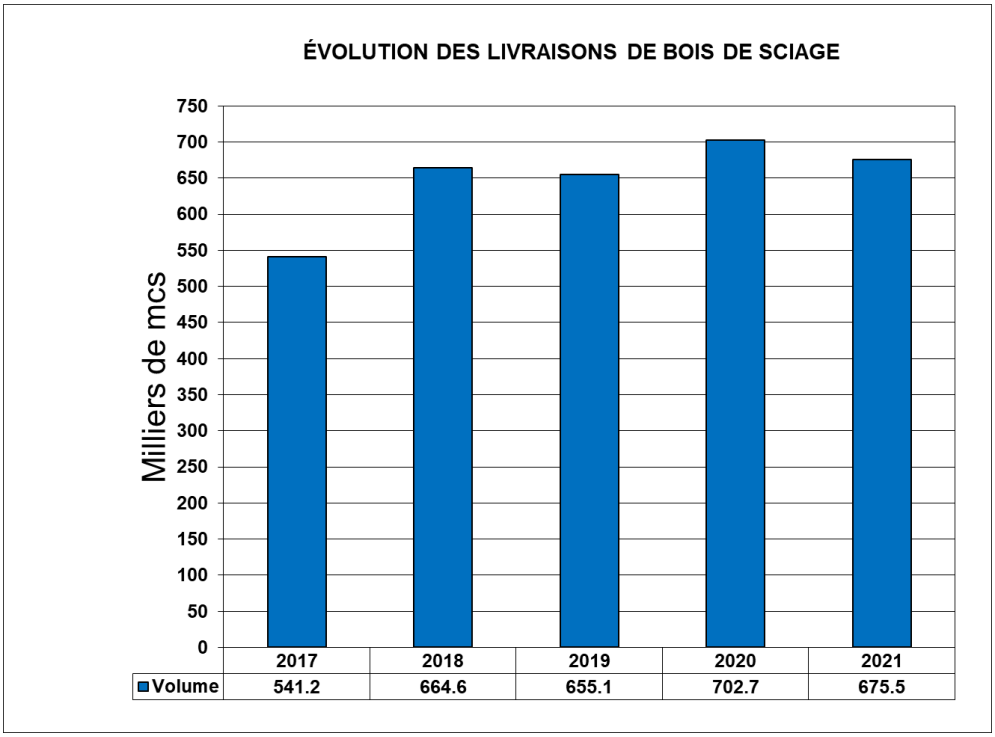

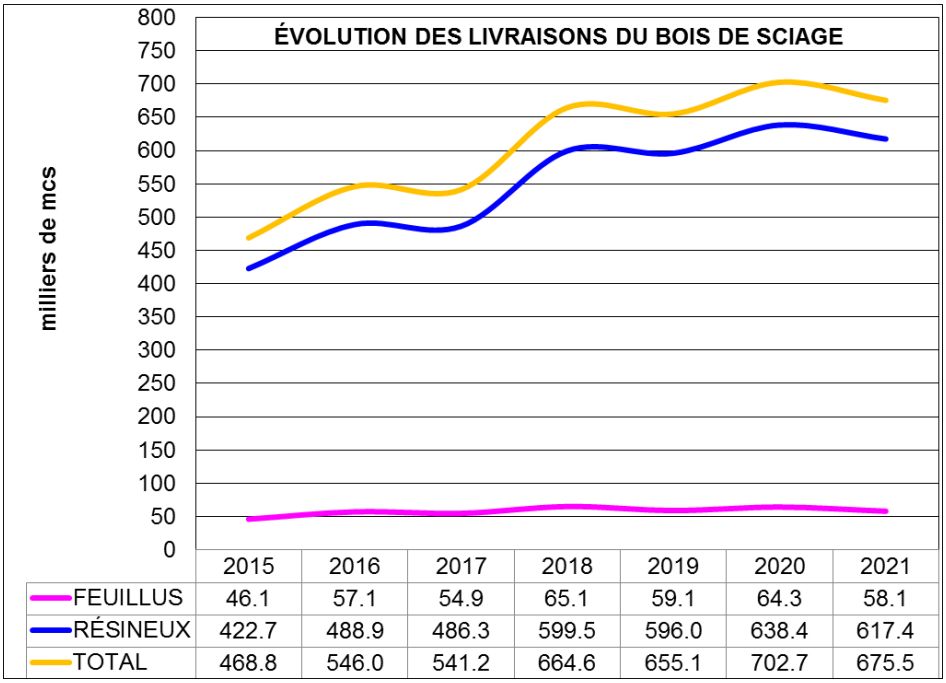

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
FEUILLUS	46.1	57.1	54.9	65.1	59.1	64.3	58.1
RÉSINEUX	422.7	488.9	486.3	599.5	596.0	638.4	617.4
TOTAL	468.8	546.0	541.2	664.6	655.1	702.7	675.5

MISE EN MARCHÉ PAR SECTEUR 2021 (SCIAGE)

	mcs					Secteur p/r total
Secteurs	**AUTRES RÉSINEUX**	**FEUILLUS**	**RESINEUX**	**TREMBLE**	**TOTAL**	**%**
#1 Le Granit	3 950	1 844	124 328	1 303	**131 425**	**19%**
#2 Les Sources	2 380	990	155 909	2 205	**161 484**	**24%**
#3 Le Haut-Saint-François	9 634	9 824	149 049	4 254	**172 760**	**26%**
#4 Coaticook-Memphrémagog	7 300	11 178	85 572	2 681	**106 732**	**16%**
#5 Le Val-Saint-François	7 708	6 387	40 032	3 327	**57 454**	**8%**
#6 La Montérégie	17 535	12 932	14 005	1 177	**45 648**	**7%**
Total SPFSQ	**48 507**	**43 154**	**568 894**	**14 948**	**675 504**	**100%**
%	**7%**	**6%**	**84%**	**2%**	**100%**	

Résineux : Sapin-épinette **Autres résineux :** Pin, pruche, mélèze

LIVRAISONS DE BOIS DE SCIAGE

	mcs				
	Sapin -	Autres	Feuillus		Total
Année	épinette	résineux	Durs	Peupliers	
2017	435 180	51 210	37 870	17 010	541 270
2018	544 783	54 746	50 976	14 095	664 599
2019	523 318	72 710	45 548	13 520	655 096
2020	579 287	57 211	50 351	15 838	702 687
2021	**568 895**	**48 507**	**43 154**	**14 948**	**675 504**
2021 vs 2020	**-2%**	**-15%**	**-14%**	**-6%**	**-4%**
Moyenne	530 292	56 877	45 580	15 082	647 831
%	**82%**	**9%**	**7%**	**2%**	**100%**

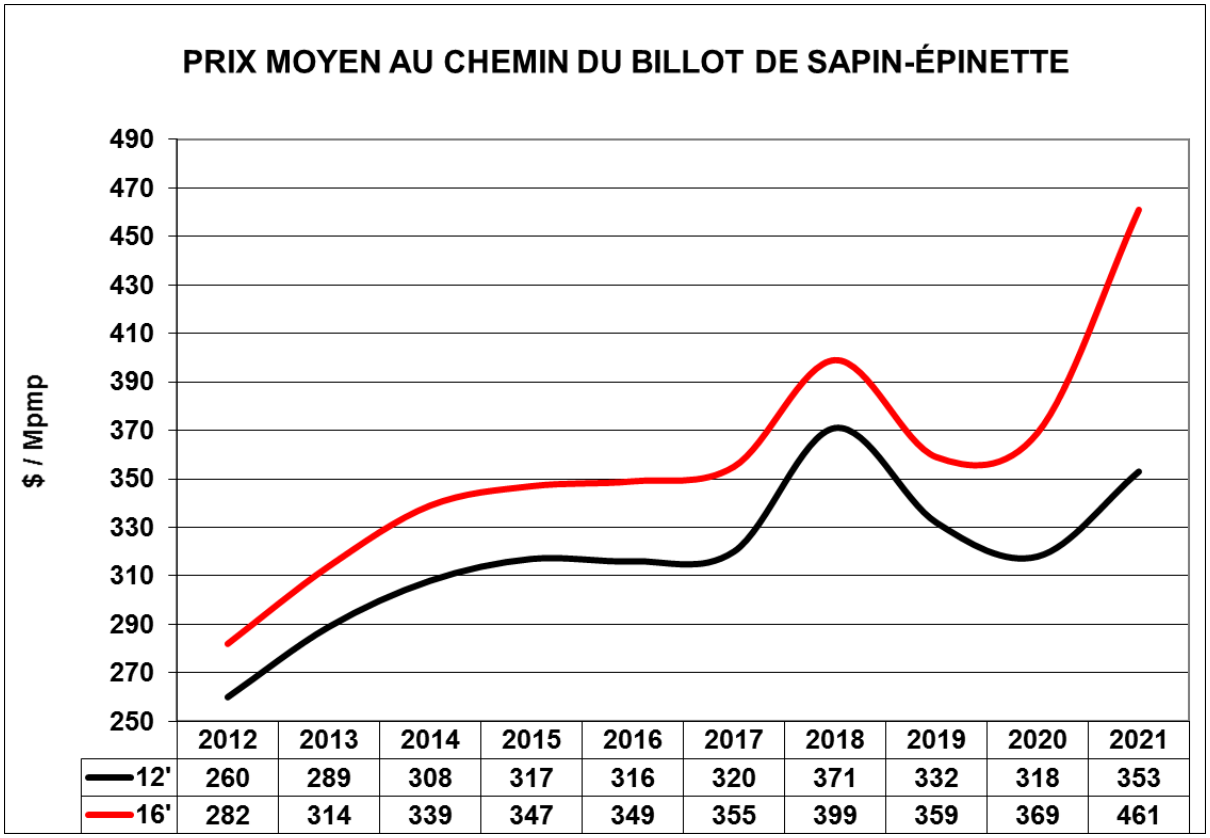

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
12'	260	289	308	317	316	320	371	332	318	353
16'	282	314	339	347	349	355	399	359	369	461

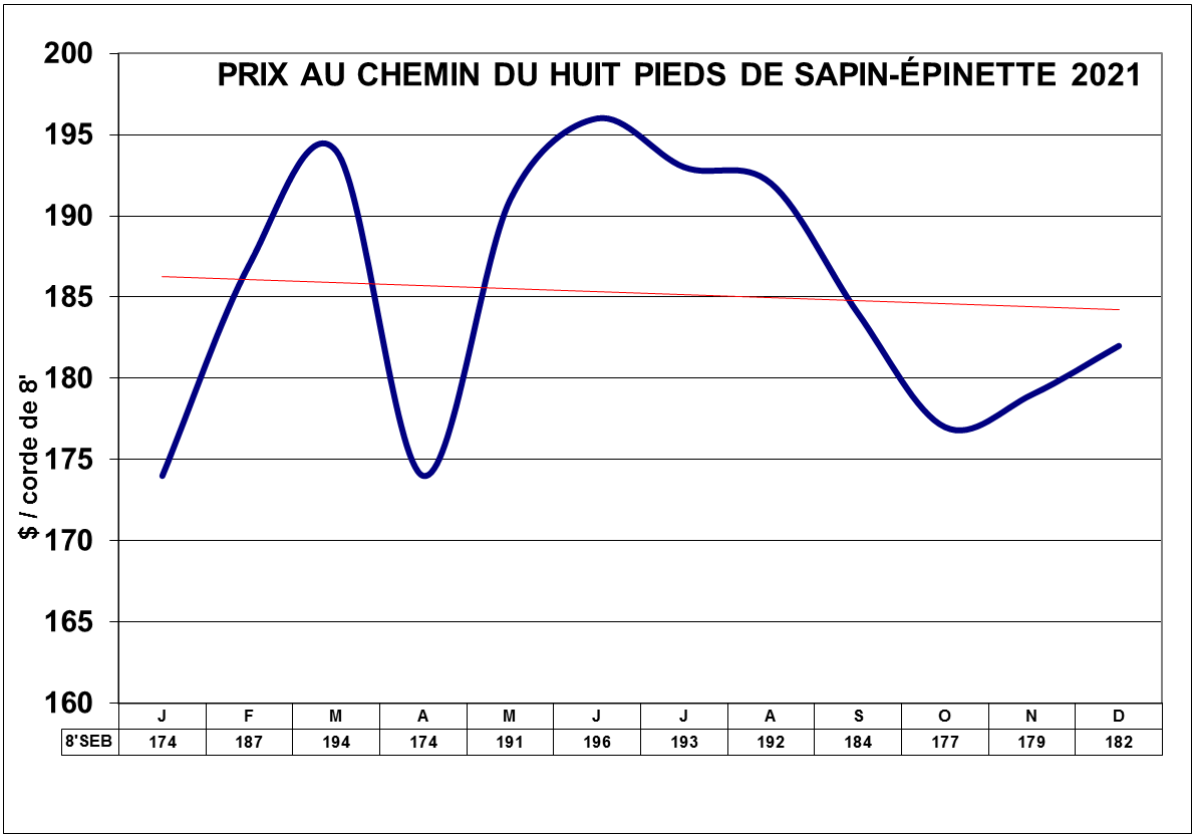

SPFSQ VENTILATION DU PRIX 2021 (SCIAGE)

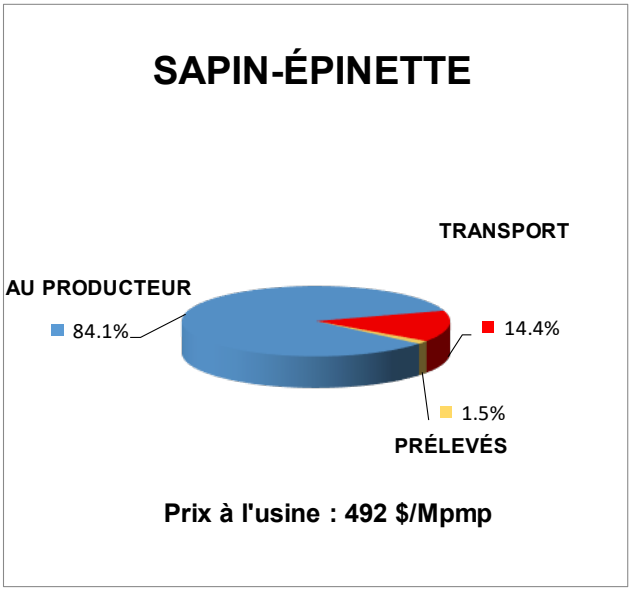

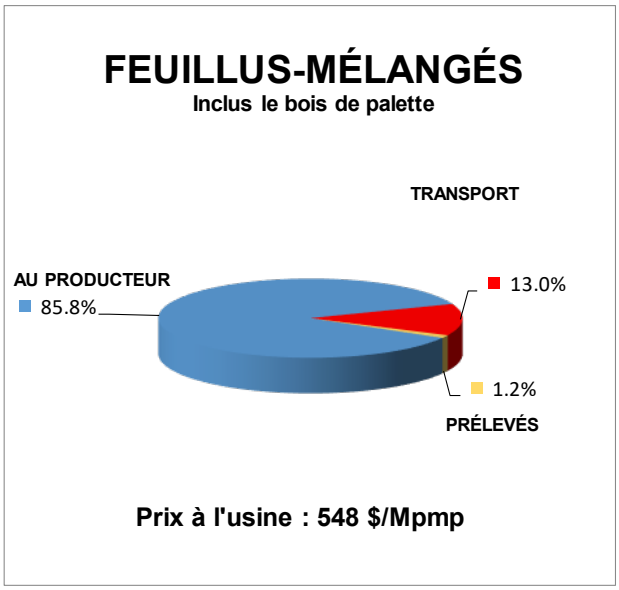

SPÉCIFICATIONS ET PRIX MOYENS PAYÉS EN 2021 POUR CERTAINES ESSENCES

POUR LE GROUPE SCIAGE RÉSINEUX

Essences	Longueur	Prix au chemin 2018	Prix au chemin 2019	Prix au chemin 2020	Prix au chemin 2021	Variation (%) 2021 / 2020
Sapin-épinette	8'	194 $/corde	184 $/corde	168 $/corde	**186 $/corde**	10%
	10' à 16'	384 $/Mpmp	345 $/Mpmp	347 $/Mpmp	**414 $/Mpmp**	16%
Cèdre	10' et 12'	302 $/Mpmp	337 $/Mpmp	340 $/Mpmp	**330 $/Mpmp**	-3%
Pruche	12' à 16'	273 $/Mpmp	284 $/Mpmp	291 $/Mpmp	**326 $/Mpmp**	11%
Pin blanc	12' à 16'	282 $/Mpmp	274 $/Mpmp	322 $/Mpmp	**313 $/Mpmp**	-3%
Mélèze	12' à 16'	223 $/Mpmp	221 $/Mpmp	232 $/Mpmp	**249 $/Mpmp**	7%

SPÉCIFICATIONS ET PRIX MOYENS PAYÉS EN 2021 POUR CERTAINES ESSENCES

POUR LE GROUPE SCIAGE FEUILLUS

Essences	Longueur	Prix au chemin 2018	Prix au chemin 2019	Prix au chemin 2020	Prix au chemin 2021	Variation (%) 2021 / 2020
Érable à sucre	8' à 16'	569 $/Mpmp	473 $/Mpmp	506 $/Mpmp	**484 $/Mpmp**	-5%
Bouleau jaune	8' à 16'	454 $/Mpmp	471 $/Mpmp	487 $/Mpmp	**477 $/Mpmp**	-2%
Cerisier tardif	8' à 16'	476 $/Mpmp	525 $/Mpmp	490 $/Mpmp	**467 $/Mpmp**	-5%
Érable rouge	8' à 16'	362 $/Mpmp	352 $/Mpmp	398 $/Mpmp	**467 $/Mpmp**	15%
Frêne d'Amérique	8' à 16'	583 $/Mpmp	586 $/Mpmp	452 $/Mpmp	**457 $/Mpmp**	1%
Chêne rouge	8' à 16'	804 $/Mpmp	585 $/Mpmp	532 $/Mpmp	**564 $/Mpmp**	6%
Peuplier faux tremble	8' à 16'	235 $/Mpmp	197 $/Mpmp	221 $/Mpmp	**238 $/Mpmp**	7%
Hêtre à grandes feuilles	8' à 16'	207 $/Mpmp	280 $/Mpmp	192 $/Mpmp	**201 $/Mpmp**	4%
DÉROULAGE (Prix usine)						
Bouleau blanc	8'6" à 10'4"	960 $/Mpmp	917 $/Mpmp	905 $/Mpmp	**730 $/Mpmp**	-24%
Érable à sucre	8'6" à 10'4"	n/d	976 $/Mpmp	986 $/Mpmp	**915 $/Mpmp**	-8%
Bouleau jaune	8'6" à 10'4"	n/d	1 093 $/Mpmp	1 102 $/Mpmp	**750 $/Mpmp**	-47%
Tremble	8'6" à 10'4"	425 $/Mpmp	405 $/Mpmp	440 $/Mpmp	**432 $/Mpmp**	-2%

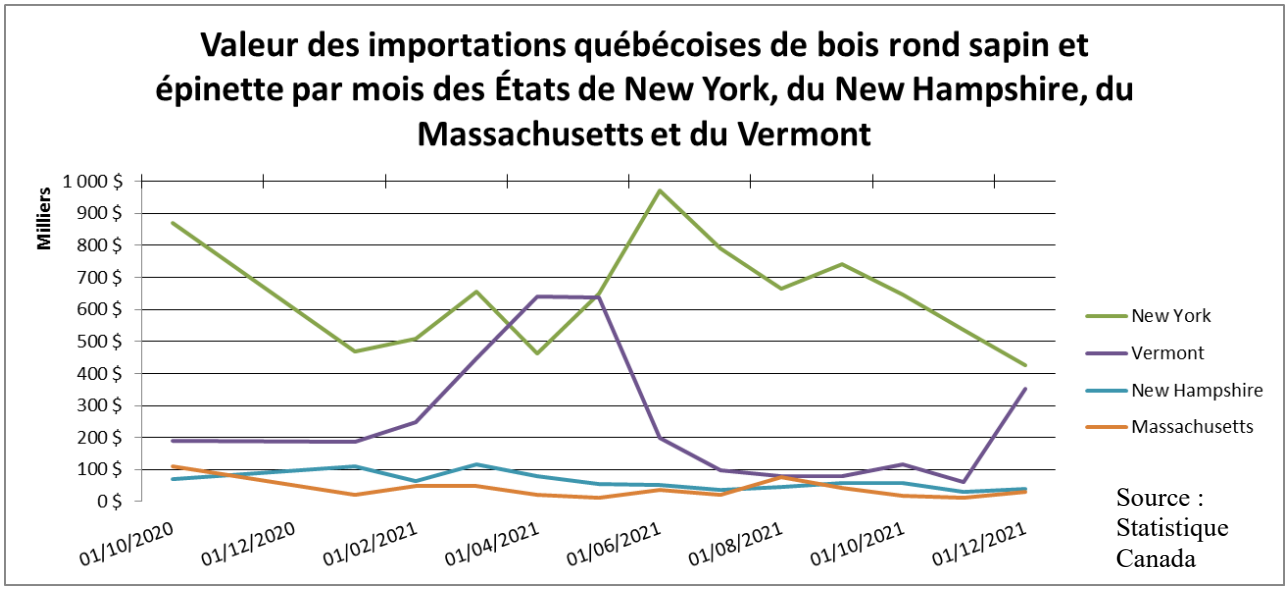

○ Le bois de palette

Il s'est produit 2 234 cordes (10 791 mcs) de bois destiné à la palette en 2021, soit 677 cordes de moins qu'en 2020 pour des transactions totales de 606 047 $. Les producteurs ont reçu 473 053 $, soit 78 % du prix à l'usine.

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS DE BOIS DE PALETTE
(Menuiserie d'East Angus inc.)

	cordes			
	Feuillus - mélangés	Tremble	Mélèze	Total
2017	1 425	1 435	530	**3 390**
2018	2 010	1 285	405	**3 700**
2019	1 617	1 091	318	**3 027**
2020	2 141	749	21	**2 911**
2021	**1 120**	**972**	**142**	**2 234**
2021 vs 2020	-48%	30%	589%	-23%

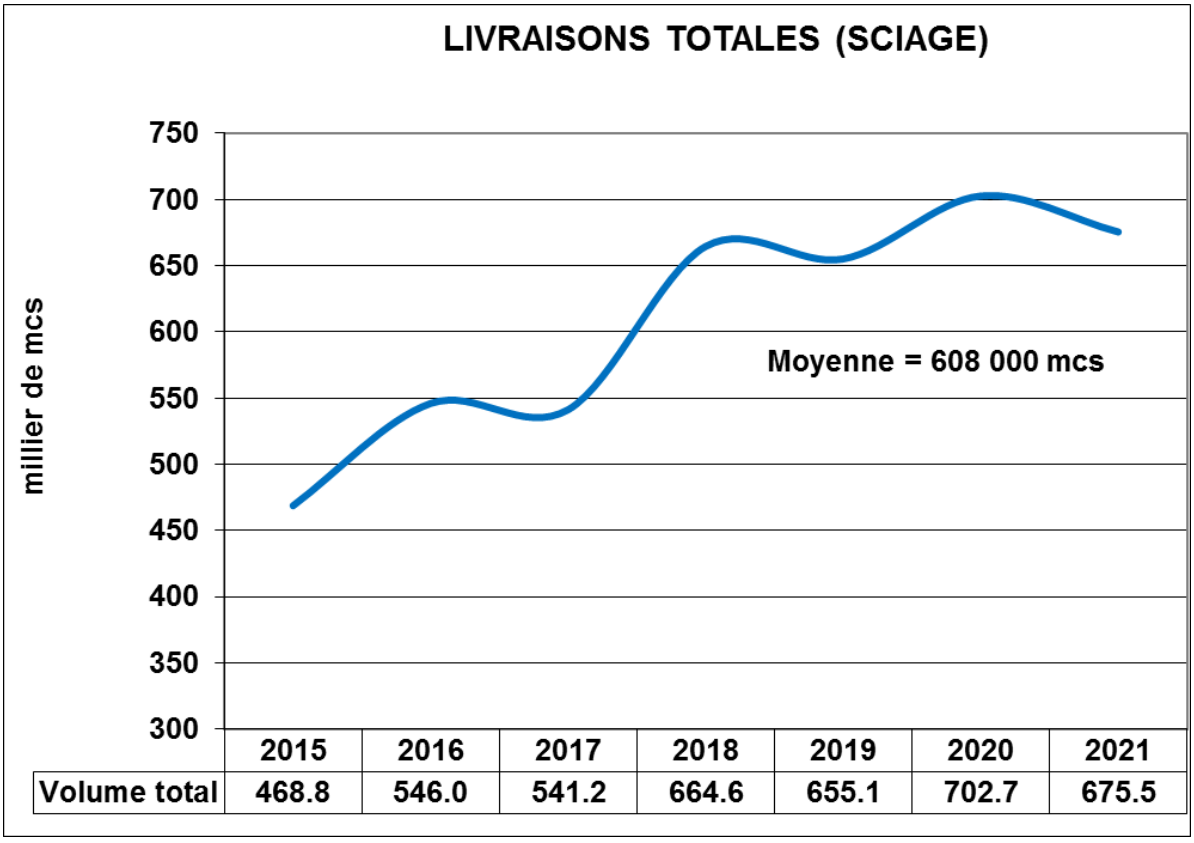

Le transport

Le coût de transport du bois de palette est d'environ 126 790 $ (20,9 % du prix à l'usine). De plus, en 2021 la compensation pour le carburant, qui tient compte des fluctuations mensuelles du prix du diesel payé par les acheteurs et remis aux transporteurs, a totalisé 9 005,52 $ (4,03 $/corde), soit 7,1 % du coût de transport payé.

Être bien informé des prix du bois

Afin de connaître la tendance du marché du bois de sciage, le Syndicat informe les producteurs des modifications de prix dans *L'arbre PLUS* à chaque parution. De plus, les prix du bois de sciage sont mis à jour régulièrement sur le site Internet du Syndicat au *www.spbestrie.qc.ca* , et ce, dès qu'un acheteur nous signifie une modification de prix ou un arrêt de ses réceptions.

L'arbre PLUS express est une infolettre qui est envoyée par courriel et qui informe les producteurs et les transporteurs sur les modifications de prix et les arrêts des achats des usines dès que le Syndicat en est avisé. Ceux qui veulent la recevoir par courriel doivent s'inscrire en communiquant avec Mme Isabelle Dubois par téléphone au 819 346-8906, poste 5110, par télécopieur au 819 346-8909, ou par courriel à idubois@upa.qc.ca. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site Internet.

Depuis 2016, la Fédération des producteurs forestiers du Québec a mis en ligne un site Web entièrement dédié au prix du bois rond. À l'image des comparateurs de prix fréquemment observés dans d'autres secteurs d'activités, *www.PrixBois.ca* offre aux producteurs de mieux comparer les différentes offres d'achat pour leur bois et de bénéficier des meilleures conditions de vente.

PrixBois.ca intègre un estimateur de coût de transport. Ce faisant, le producteur peut comparer le prix du bois offert au chemin du producteur pour chacune des usines, et ce, peu importe l'endroit où la propriété forestière est située, sur le territoire. L'utilisateur peut contrôler les variables de coût de transport et ajuster ces dernières en fonction de la situation qui prévaut.

De plus, les producteurs qui désirent avoir une visite terrain pour une vérification de mesurage avant livraison, faire vérifier la qualité des billots ou encore avoir une formation personnalisée de base sur le mesurage des bois, peuvent en tout temps communiquer avec M. Christian Auclair, technicien forestier, pour prendre rendez-vous au 450 776-4593 ou par courriel à cauclair@upa.qc.ca. Ce service est entièrement gratuit.

En général, pour le bois de sciage

En 2021, c'est 675 504 mcs de bois qui a été livré aux différentes usines de sciage en provenance du territoire du Plan conjoint des Producteurs forestiers du Sud du Québec.

Pour l'année 2022, le Syndicat prévoit un volume supérieur à celui de 2021 pour le secteur du sciage étant donné que le contexte économique est favorable et que la demande pour le bois est déjà très importante.

En résumé pour l'ensemble de la mise en marché de l'année 2021

C'est 1 533 entités (entrepreneurs, conseillers ou propriétaires forestiers selon les ententes prises entre eux) qui ont produit 941 145 mcs de bois, réparti à 265 641 mcs pour le bois à pâtes (28 %) et 675 504 mcs pour le bois de sciage (72 %). La production totale est à 67 % en résineux et 33 % en feuillus. Ce volume représente une baisse de 8 % des livraisons totales par rapport à 2020.

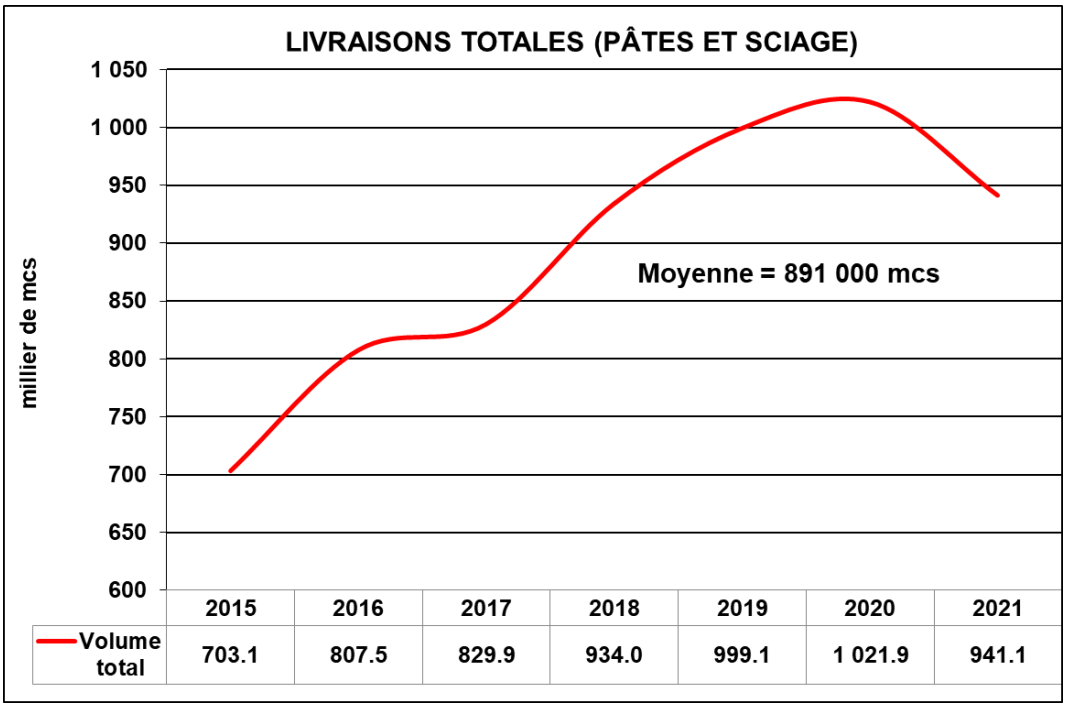

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volume total	703.1	807.5	829.9	934.0	999.1	1 021.9	941.1

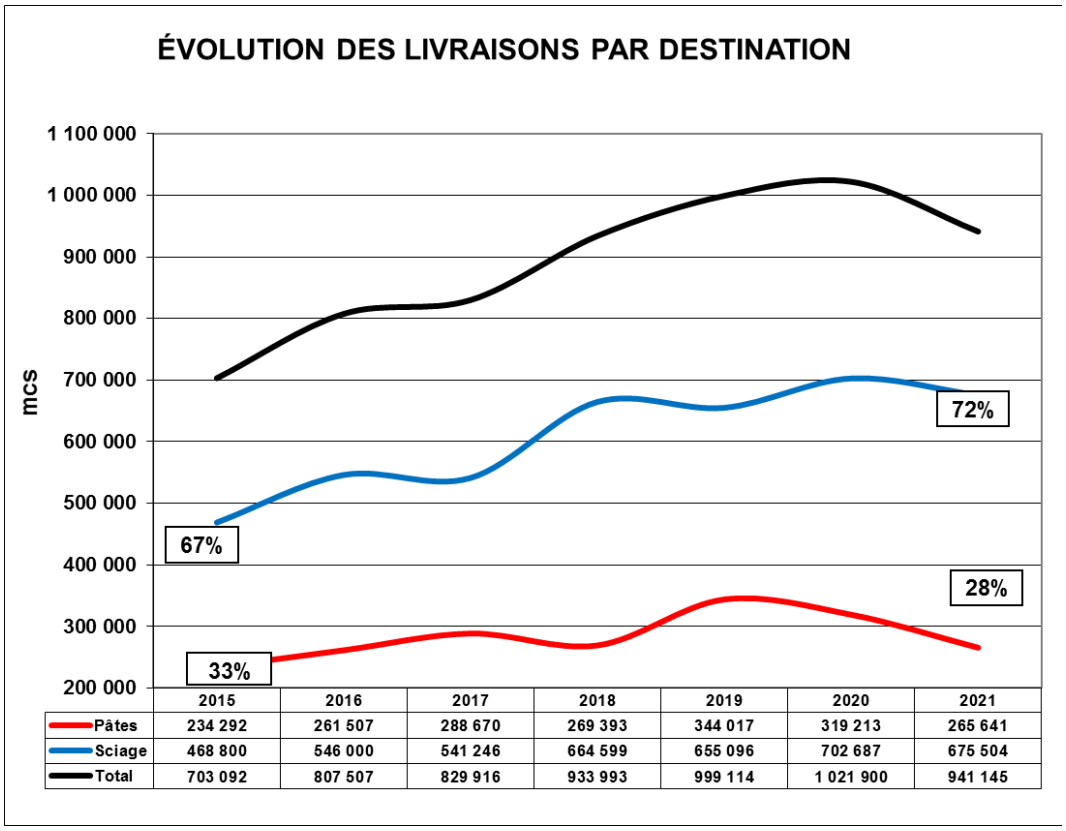

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pâtes	234 292	261 507	288 670	269 393	344 017	319 213	265 641
Sciage	468 800	546 000	541 246	664 599	655 096	702 687	675 504
Total	703 092	807 507	829 916	933 993	999 114	1 021 900	941 145

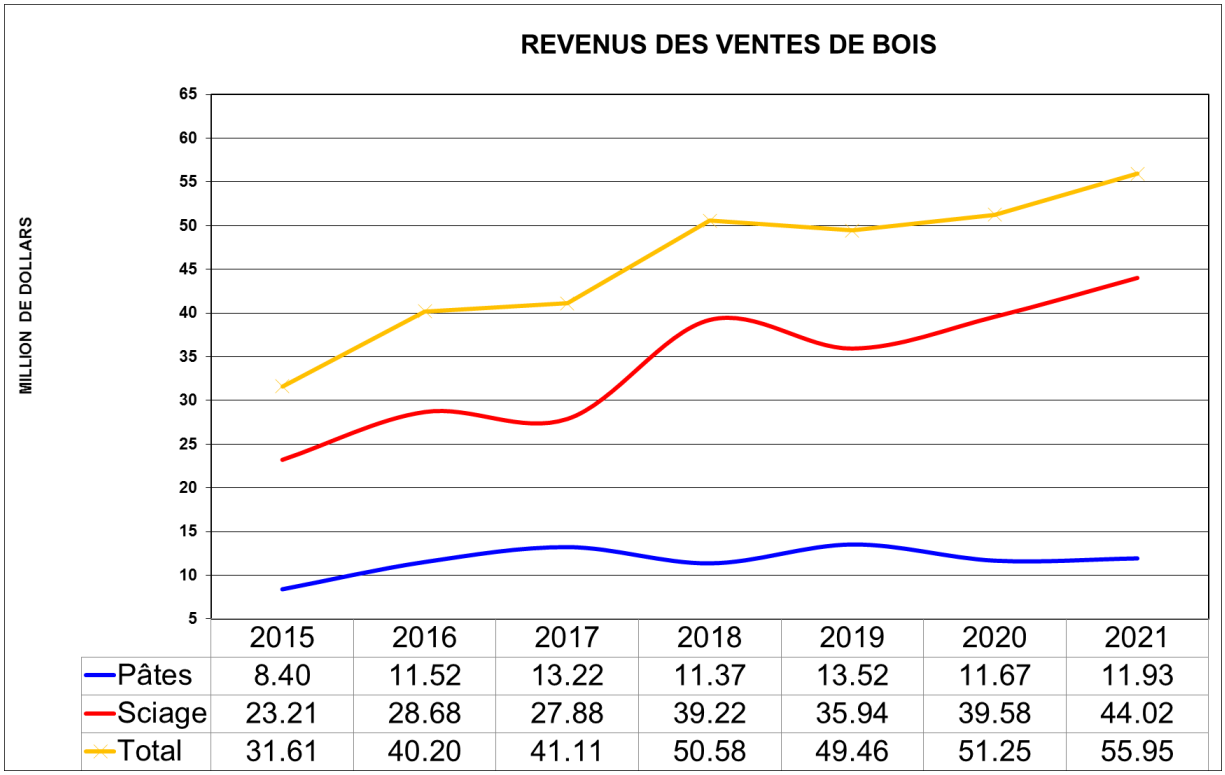

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pâtes	8.40	11.52	13.22	11.37	13.52	11.67	11.93
Sciage	23.21	28.68	27.88	39.22	35.94	39.58	44.02
Total	31.61	40.20	41.11	50.58	49.46	51.25	55.95

LIVRAISONS TOTALES

	mcs				
	Sapin -	Autres	Feuillus		Total
Année	épinette	résineux	Durs	Peupliers	
2017	446 200	84 290	166 750	132 680	829 920
2018	553 833	90 849	171 378	117 458	933 518
2019	547 197	128 037	185 672	138 207	999 114
2020	607 777	99 482	180 454	134 188	1 021 900
2021	**571 144**	**60 812**	**173 662**	**135 527**	**941 145**
Moyenne des 5 dernières années	545 230	92 694	175 583	131 612	945 119
2021 vs 2020 %	**-6%**	**-39%**	**-4%**	**1%**	**-8%**

Pour les paiements émis par le SPFSQ

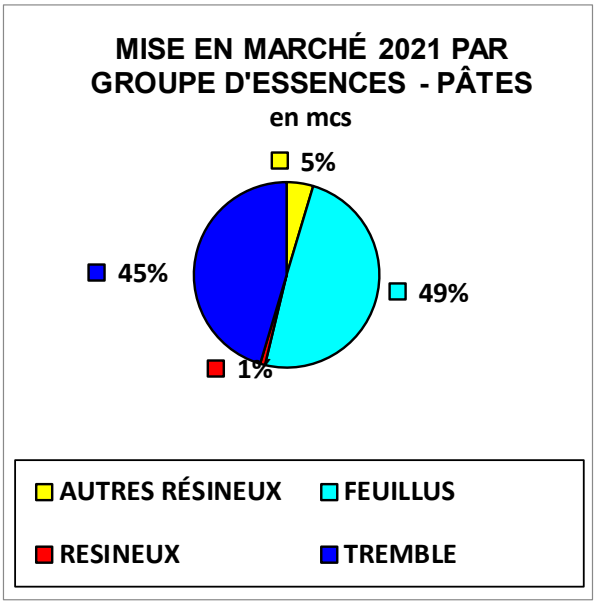

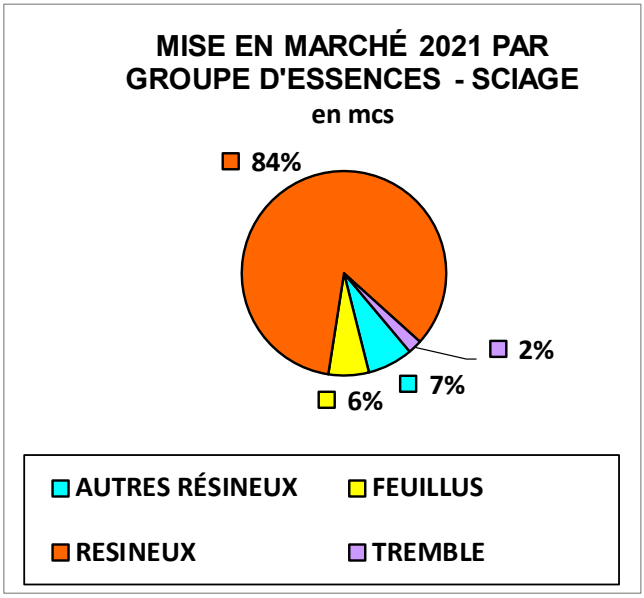

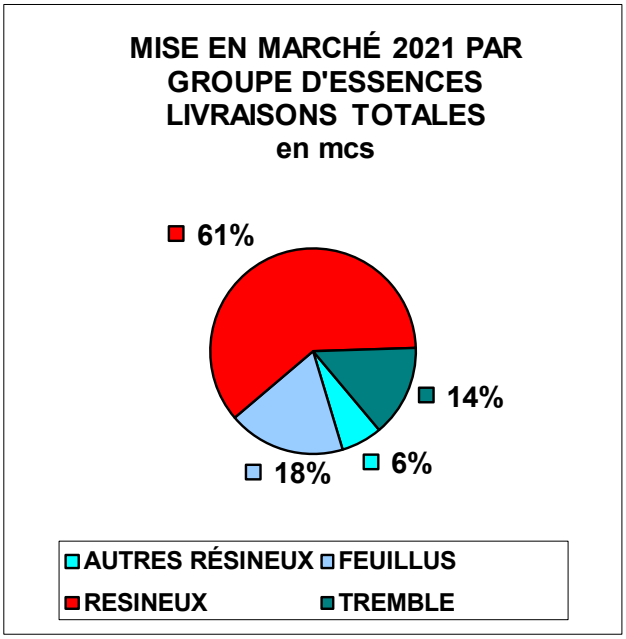

MISE EN MARCHÉ PAR SECTEUR 2021 (TOTALES)

	mcs					Secteur % total
Secteurs	A.RÉS	FMB	RÉS	TRB	Total	
#1 Le Granit	4 474	16 410	124 368	13 093	**158 346**	**17%**
#2 Les Sources	3 159	16 739	155 909	17 264	**193 071**	**21%**
#3 Le Haut-Saint-François	11 681	34 849	149 102	29 551	**225 182**	**24%**
#4 Coaticook-Memphrémagog	12 505	41 792	87 075	25 651	**167 023**	**18%**
#5 Le Val-Saint-François	9 499	21 983	40 627	21 906	**94 015**	**10%**
#6 La Montérégie	19 494	41 889	14 063	28 062	**103 509**	**11%**
Total SPFSQ	**60 812**	**173 662**	**571 144**	**135 527**	**941 145**	**100%**
%	**6%**	**18%**	**61%**	**13%**	**100%**	

Inclus le bois d'exportation et les prélevés directs.

NOMBRE D'ENTITÉS PAYÉS PAR TYPE DE PRODUIT

Année	Pâtes	Sciage [1)]	Total [2)]	Variation
2017	595	1 379	1 563	
2018	603	1 710	1 805	15%
2019	465	1 463	1 594	-12%
2020	507	1 779	1 926	21%
2021	**467**	**1 377**	**1 533**	**-20%**
Moyenne	527	1 542	1 684	

1) Pour le bois de sciage payé par le SPFSQ.

2) Comme les entités peuvent se retrouver dans les deux groupes de production, les doublons sont exclus.

3) Une entité est un entrepreneur forestier, un conseiller forestier ou un propriétaire forestier qui a été payé par le Syndicat selon les ententes prisent entre eux.

NOMBRE D'ENTITÉS PAYÉES PAR TYPE DE PRODUIT 2021 [(1)]

Groupe d'essences	mcs	Nombre d'entités
Autres résineux	52 216	302
Feuillus-mélangés	143 061	319
Sapin-épinette	517 459	1 238
Peupliers	116 116	391
Total	**828 852**	

Destination	mcs	Nombre d'entités	Nombre d'entités
Pâtes et papier	228 847	423	467
Pâtes et papier É-U	19 370	70	
Sciage et déroulage	580 634	1 377	1 377
Total	**828 852**		

Exclus les doublons en nombre d'entités et les volumes en prélevés directs.

1) Une entité est un entrepreneur forestier, un groupement forestier ou un propriétaire forestier qui a été payé par le Syndicat selon les ententes prisent entre eux.

RAPPORT PROVINCIAL VOLUME DES BOIS MIS EN MARCHÉ EN 2021
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, TOUTES ESSENCES (M^3S) [1)]

PLANS CONJOINTS	PÂTES ET PAPIERS	SCIAGE ET DÉROULAGE	PANNEAUX ET AUTRES	TOTAL 2021	% DE LA MISE EN MARCHÉ	TOTAL 2020	VARIATION 2020 / 2019
Abitibi-Témiscamingue	42 700	274 500	230 700	547 900	8%	432 300	27%
Bas-Saint-Laurent	113 500	1 137 000	62 800	1 313 300	20%	1 094 900	20%
Beauce	80 400	830 200	5 000	915 600	14%	935 900	-2%
Centre-du-Québec	24 900	136 000	47 100	208 000	3%	187 000	11%
Côte-du-Sud	59 100	318 900	0	378 000	6%	347 900	9%
Gaspésie	18 000	172 000	12 800	202 800	3%	198 700	2%
Gatineau	100	70 600	76 800	147 500	2%	104 300	41%
Laurentides et Outaouais	1 500	92 100	67 600	161 200	2%	159 300	1%
Mauricie	700	388 600	101 800	491 100	7%	412 100	19%
Pontiac	1 200	40 800	48 400	90 400	1%	77 100	17%
Québec	90 500	758 900	60 100	909 500	14%	864 200	5%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25 800	308 100	43 300	377 200	6%	323 700	17%
Sud du Québec	**265 800**	**682 400**	**0**	**948 200**	**14%**	**1 021 900**	**-7%**
Forêt privées du Québec	**724 200**	**5 210 100**	**756 400**	**6 690 700**	**100%**	**6 159 300**	**9%**
PROPORTION DU VOLUME TOTAL LIVRÉ	**11%**	**78%**	**11%**	**100%**			

1) Les facteurs de conversion utilisés pour produire les données peuvent varier d'une région à l'autre. Se référer aux données réelles de chaque syndicat ou office pour plus de précision. Exclu les ventes des grands propriétaires à leur usine.

Sources : Syndicats et offices de producteurs forestiers;Compilation : Fédération des producteurs forestiers du Québec

LES AUTRES DOSSIERS ET SERVICES

Les services les plus importants offerts aux producteurs forestiers du Sud du Québec sont :

- La vérification et le contrôle du mesurage du bois livré aux papetières et aux scieries;
- La répartition entre les propriétaires forestiers des quantités de bois à livrer selon les ententes conclues avec l'industrie des pâtes et papier;
- La promotion et la défense des intérêts des propriétaires forestiers;
- La négociation des conditions de vente du bois avec les industriels forestiers (prix, quantité, temps de livraison, etc.);
- La négociation des modalités de transport du bois vers les usines;
- L'organisation des livraisons ainsi que le paiement du bois et des frais de transport;
- La diffusion d'information et de conseils techniques soit directement aux propriétaires ou sous forme de bulletins d'information ou par les formations;
- Le développement de nouveaux marchés;
- La certification forestière des propriétés et l'accréditation des entrepreneurs forestiers (EFA);
- La mise à jour des dossiers des propriétaires forestiers et des intermédiaires en récolte et en transport.

○ Des dossiers très diversifiés

Les préoccupations du Syndicat sont diverses de par la nature des dossiers traités et de la représentation de ses dirigeants : agences de mise en valeur, comités sur les réglementations municipales, certification forestière, CPTAQ, aménagement forestier et durabilité de la ressource, fiscalité foncière, formation et information aux producteurs, les comités sur les bassins versants, Tables forêts des MRC, CFR, PDZA, SIB, Table faune, la voie de contournement à Lac-Mégantic, la production de mémoires lors des différentes commissions et consultations, etc.

Son implication sociale régionale et ses prises de position débordent de beaucoup son rôle, qui à la base, regroupe la gestion du Plan conjoint et la mise en marché des bois coupés sur son territoire par ses producteurs.

○ Le bulletin d'information

Le bulletin d'information *L'arbre PLUS* est un bulletin d'information publié habituellement trois fois par année, dont la première parution remonte en novembre 1987. Il est expédié aux 13 500 producteurs forestiers du Sud du Québec et à 1 050 intervenants privilégiés de la forêt privée du Sud du Québec par courriel.

PARUTIONS ANNUELLES	CONTENU PRINCIPAL
JANVIER - MAI	Information sur les revenus du propriétaire - demande de contingent ÉTÉ 2021
MARS	Avis de convocation aux AGA
JUIN - AOÛT	Rappel des AGA – information, formations et demande de contingent AUTOMNE 2021
SEPT. - DÉC.	Retour sur les AGA – soirée-conférence et demande de contingent HIVER 2022
DÉCEMBRE	Avis de convocation - Assemblées de secteurs

L'arbre PLUS est le véhicule de communication officiel du Syndicat. En plus des articles d'information sur divers dossiers tels que l'aménagement forestier, la faune, l'actualité forestière, etc., il sert principalement à la publication des avis légaux de convocation à tous les producteurs et membres du Syndicat pour la soirée-conférence, les assemblées de secteurs et les assemblées générales annuelles du Plan conjoint et du Syndicat. Il informe également les producteurs sur les contenus des nombreux cours offerts par le Syndicat chaque année.

○ Les rencontres avec les producteurs

La soirée-conférence de chaque automne, les assemblées de secteurs chaque hiver, les assemblées générales, les formations et plusieurs rencontres d'information ont été tenues par vidéoconférence en 2021. Et c'est plus de 950 propriétaires forestiers qui viennent annuellement ainsi à la rencontre des dirigeants et du personnel du Syndicat. À l'automne 2021, le Syndicat a organisé une vidéoconférence qui portait sur la négociation au sein de la mise en marché collective : principes de base, spécificités du secteur forestier, et exemples dans le secteur agricole. Les assemblées générales annuelles 2020-2021 du Plan conjoint des Producteurs forestiers du Sud du Québec et du Syndicat ont eu lieu le jeudi 26 août 2021 par vidéoconférence.

À ces diverses réunions, les sujets discutés prioritairement sont : la mise en marché collective du résineux sapin-épinette, l'évaluation foncière, la fiscalité forestière et les réglementations municipales, la mise en marché des bois et la réglementation du Plan conjoint, l'élection des administrateurs et des délégués, les dossiers de négociations avec les acheteurs, les agences régionales de mise en valeur avec l'application du Programme de mise en valeur et leur PPMV ainsi que la tenue des formations. Tous les dossiers d'intérêt sont considérés. Un rappel des principales activités est expédié par courriel à plus de 4 500 producteurs.

○ La formation des producteurs

Participation de 305 producteurs forestiers pour 2021-2022. Toujours aussi populaire et apprécié!

Grâce à un budget total de 31 600 $, issu du Programme de transfert de connaissance de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (22 000 $), de l'Agence forestière de la Montérégie (8 000 $) et de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière (1 600 $), le Syndicat, à titre de mandataire, a été en mesure d'offrir un total de vingt-huit séances de formation pour les propriétaires de boisés du sud du Québec. Les sessions se sont échelonnées du mois d'août au mois de mars 2022. Le tableau qui suit nous résume la participation aux différentes formations qui ont été offertes.

En tout, le bloc de formation représente 42 jours de formation et plus de 300 heures. Encore une fois, une participation appréciée des productrices et producteurs forestiers qui nous encourage à continuer, à diversifier, voire augmenter en fonction des budgets, la formation sur mesure pour l'ensemble des propriétaires.

Un grand merci aux différents formateurs qui, de par leur professionnalisme, ont su donner des formations de qualité bien appréciées des producteurs participants. Au 31 mars 2022, près de 6 095 participations ont été enregistrées pour nos formations dans les dernières années représentant près de 50 % de l'ensemble des producteurs inscrits sur notre liste.

PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES FORMATIONS 2021-2022
ESTRIE, MONTÉRÉGIE ET CHAUDIÈRE

Formations	Participants
Abattage directionnel et de précision (base)	76
Abattage directionnel et de précision (avancé)	17
Administration et fiscalité forestière	34
Affûtage et entretien de la scie mécanique	21
Aménagement forestier d'un boisé	11
Aménagement forêt-faune	15
Débardage des bois	19
Façonnage et classement des bois	12
Gestion du Nerprun bourdaine dans son boisé	15
Identifications des arbres	19
Initiation à la cueillette des champignons forestiers	25
J'aménage ma forêt-Je valorise mon boisé	7
Petit traité de l'arpentage	21
Sortie terrain Quel type de travaux correspond à vos objectifs	13
Total	**305**

Un outil pour connaître les prix du bois rond en forêt privée

Cette plateforme Web affiche une estimation du prix (en unité de mesure commune, soit en mètre cube solide) et du coût de transport du bois au chemin du producteur à l'aide d'informations fournies par les industriels forestiers, de facteurs de conversion et d'estimations des coûts de transport des bois. Les données présentées doivent être analysées avec discernement par l'utilisateur. *PrixBois.ca* est un outil d'aide à la décision et non pas une plateforme transactionnelle.

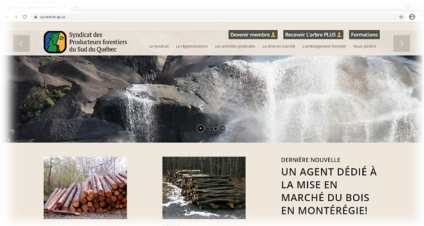

○ Le site Web du Syndicat

Les producteurs ont accès à une information abondante et à jour sur le site Web du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec à l'adresse *www.spbestrie.qc.ca.* On y retrouve de l'information sur le Syndicat : sa mission, son historique, l'équipe du Syndicat avec ses administrateurs et tout son personnel.

Plusieurs sections détaillées composent le site. Il y a celle sur la réglementation qui comprend tous les règlements adoptés et en vigueur du Plan conjoint et du Syndicat. Un formulaire de contingent et un autre pour l'adhésion comme membre du Syndicat ainsi qu'une section pour les différentes formations offertes par le Syndicat sont également disponibles et peuvent être remplis en ligne par le producteur.

De plus, vous y trouverez les activités du Syndicat avec les dates des réunions, une liste complète de documents pertinents, les exemplaires de *L'arbre PLUS* des douze derniers mois, une foire aux questions et une liste de liens vers d'autres sites dont les champs d'intérêt sont agricoles et forestiers.

STATISTIQUES D'ACHALANDAGE DU SITE WEB DU SPFSQ 2021

	Total 2021	Total 2020	Total 2019
Nombre de visites	53 844	39 381	33 410
Nombre de visiteurs	37 750	25 957	21 194
Visiteurs de retour	5 747	9 095	3 934

La certification forestière

La marque de la gestion forestière responsable

Depuis 2020, la Fédération des producteurs forestiers du Québec, le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie et le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec collaborent au sein de l'organisme Forêts privées certifiées du Québec afin de partager l'expertise et de favoriser le déploiement de la certification en forêt privée.

Ainsi, le certificat FSC®, dont le mandataire est l'organisme provincial Forêts privées certifiées du Québec est géré par le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie et le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, qui sont les coordonnateurs régionaux. Le certificat de groupe (FSC-C015405) couvre près de 200 000 hectares de forêts auxquels participent plus de 2 500 propriétaires de boisés, quatre MRC et une forêt communautaire. Cet important travail a été réalisé avec l'implication étroite de 10 groupements et conseillers forestiers. Nous espérons que d'autres groupes se joindront à nous pour rendre accessible la certification à plus de propriétaires en forêt privée.

Pour le territoire du Sud du Québec, le Syndicat travaille en étroite collaboration avec cinq groupements forestiers : Groupement forestier du Haut-Yamaska inc., Groupement forestier coopératif Saint-François, Aménagement forestier et agricole des Sommets inc., Aménagement forestier coopératif des Appalaches et Laforêt Coopérative de services forestiers, qui sont les gestionnaires de la ressource forestière.

Le projet de certification forestière existe grâce à l'engagement volontaire des propriétaires forestiers et du travail réalisé par les groupements forestiers en respect du système de gestion forestière et environnementale. La certification forestière a permis d'implanter un système d'amélioration continu des pratiques des gestionnaires du milieu forestier, d'assurer la protection et la productivité des écosystèmes, de rendre les travaux forestiers acceptables aux yeux de la communauté et de maintenir les conditions de mise en marché des bois produits.

○ Certificat de groupe pour le territoire du SPFSQ

Ce sont actuellement 2 240 propriétaires, dont leur propriété, au nombre de 2 804 sous mandat de gestion avec les cinq groupements, qui sont certifiés sur le territoire du SPFSQ pour l'aménagement forestier et la chaîne de traçabilité.

Cela représente 134 910 hectares (333 360 acres) de superficie forestière constitués de petites forêts privées de moins de 100 ha à 85 % et de 15 % de propriétés de 100 à 1 000 ha.

TABLEAU RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DU CERTIFICAT DE GROUPE FPCQ

Activités	Nombre de propriétaires certifiés	Superficie forestière certifié (ha)	Travaux sylvicoles réalisés (ha)	Livraison de bois certifié (mcs)	Prime reçue pour le bois certifié ($)
2021	**2 240**	**134 910**	**3 469**	**85 857**	**62 977**
2020	2 460	144 209	3 350	72 233	53 554

Le tableau suivant présente la répartition des superficies et le nombre de producteurs certifiés sur le territoire du SPFSQ par groupement forestier :

SUPERFICIES FORESTIÈRES CERTIFIÉES PAR GROUPEMENT FORESTIER-2021

			Superficies certifiées (ha)	
Groupements forestiers	**Nombre de producteurs**	**Nombre de propriétés**	**Superficies boisées**	**Superficies totales**
LAFORÊT COOP. DE SERVICES FOR.	478	600	28 361	32 252
A.F. COOP. DES APPALACHES	687	918	48 112	54 701
A.F.A. DES SOMMETS INC.	583	746	37 493	47 126
G.F. COOPERATIF ST-FRANCOIS	450	494	18 354	22 364
G.F. DU HAUT-YAMASKA INC.	42	46	2 590	3 030
Total	**2 240**	**2 804**	**134 910**	**159 473**

Le tableau suivant présente, en date du 31 décembre 2021, les quantités de bois certifié mis en marché par essence pour les livraisons chez Domtar, Transport GDM et JM Champeau, ainsi que la prime reçue pour les livraisons de pâte chez Domtar et de sciage chez JM Champeau.

LIVRAISON DES BOIS CERTIFIÉS (M^3S)-2021

Groupements forestiers	Feuillus (mcs)	Résineux (mcs)	Peuplier (mcs)	Volume total certifié (mcs)	Prime des bois certifiés ($)
A.F. COOP. DES APPALACHES	10 883	293	6 794	**17 970**	13 054
LAFORÊT COOP. DE SERVICES FOR.	11 263	104	8 508	**19 875**	14 431
A.F.A. DES SOMMETS INC.	25 226	3 752	5 949	**34 926**	27 297
G.F. COOPERATIF ST-FRANCOIS	3 677	920	6 916	**11 514**	7 490
G.F. DU HAUT-YAMASKA INC.	725	839	9	**1 573**	705
Total	**51 773**	**5 908**	**28 176**	**85 857**	**62 977**

Que nous réserve la prochaine année :

- Assurer la gestion et les activités du certificat de groupe Forêts privées certifiées du Québec;
- Participer aux consultations de FSC Canada sur norme pour les forêts de faibles échelle, intensité et risque et des forêts communautaires;
- Poursuite de l'adhésion de nouveaux gestionnaires forestiers au certificat de groupe;
- Rechercher des valeurs supplémentaires pour les propriétés certifiées;
- Déployer un effort supplémentaire pour maintenir les exigences en santé et sécurité;
- Soutenir les différents projets mis de l'avant par les partenaires régionaux.

État de la certification forestière sur le territoire du SPFSQ

Superficies forestières Territoire du SPFSQ (ha)	
Total	1 058 910
Certifié	**249 044**
%	24%

Valeur des livraisons aux usines de bois certifié ($)-2021	
Pâte	4 680 612 $
Sciage	381 485 $
Total	**5 062 096 $**

Superficies forestières certifiées sur le territoire du SPFSQ	
Détenteurs de certificat FSC	**Superficies forestières certifiées (ha)**
Chabot Pomerleau	12 134
Domtar	102 000
FPCQ	134 910
Total	**249 044**

	LIVRAISONS DES BOIS CERTIFIÉS TOTAL - TERRITOIRE DU SPFSQ (mcs)			
Essences	**Feuillus**	**Résineux**	**Tremble**	**Total**
Pâtes et papier	53 578	5 102	31 405	**90 085**
Sciage	3 603	166		**3 769**
Total général	**57 182**	**5 268**	**31 405**	**93 854**

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière

Agence Forestière des Bois-Francs

Les agences régionales de mise en valeur

Sur le territoire du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, les producteurs disposent de quatre agences de mise en valeur afin que les partenaires forestiers travaillent ensemble pour assurer le développement durable de la ressource forestière.

Si vous êtes un propriétaire de boisé de plus de quatre hectares et que vous désirez aménager votre boisé, vous devriez connaître et prendre contact avec l'agence forestière de votre territoire. C'est plus simple qu'on ne le pense de pouvoir profiter des programmes qui sont mis à votre disposition (financement, accès au *Programme d'aide à la forêt privée* et remboursement de 85 % des taxes foncières).

Le rôle des agences

Il y a présentement dix-sept agences instituées au Québec. Les membres du conseil d'administration d'une agence proviennent des municipalités dont le territoire est compris dans celui de l'agence, des organismes qui regroupent les producteurs forestiers et des titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois.

Le rôle primordial de l'agence est d'impliquer le plus grand nombre de propriétaires privés dans des activités d'aménagement qui assurent la protection du milieu forestier et qui suscitent l'approbation de la communauté. Le meilleur indicateur du succès de l'agence sera de suivre l'évolution de la qualité, de la quantité et de la valeur des biens et services que produit la forêt privée.

L'agence administre les fonds qui lui sont confiés et elle s'assure que les travaux qui sont faits sur le terrain sont conformes et donneront les résultats attendus. Elle s'implique aussi avec ses partenaires pour promouvoir le développement forestier régional. Bref, la mise en place de l'agence a permis d'implanter dans la région un organisme voué au développement régional et impliqué dans le milieu. Ses administrateurs proviennent du milieu et ils connaissent bien la région.

○ Les mandats des agences

L'agence a trois mandats principaux : le premier consiste à élaborer un *Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées régionales* (PPMV). Le PPMV a pour but de mettre en œuvre les moyens qui permettront de satisfaire les six critères d'aménagement forestier énoncés dans la *Loi sur les Forêts*.

Son deuxième mandat est d'administrer le *Programme de mise en valeur des forêts privées* à l'échelle régionale. Elle accrédite les conseillers forestiers (groupements forestiers et firmes privées d'ingénieurs forestiers) qu'elle mandate pour livrer ce programme aux propriétaires de boisés. Elle procède à la vérification opérationnelle des facturations.

Enfin, les agences financent la réalisation d'activités d'information et de formation des propriétaires de boisés dans leurs démarches de protection et de mise en valeur de leur forêt par l'entremise du Syndicat.

LIVRAISONS PAR AGENCE - 2021					
Agence	**SEPM**	**Autres résineux**	**Peupliers**	**Autres feuillus**	**Total**
Estrie	451 360	39 529	99 337	121 333	711 559
Montérégie	14 063	19 494	28 062	41 889	103 509
Bois-Francs	34 166	687	1 940	2 882	39 675
Chaudière	71 555	1 103	6 188	7 557	86 402
TOTAL	**571 144**	**60 812**	**135 527**	**173 662**	**941 145**
2021 vs 2020	-6%	-40%	-3%	-1%	-8%
% / essences	61%	6%	14%	18%	100%

○ Le respect de la possibilité forestière

Les dirigeants du Syndicat ont toujours considéré primordial l'engagement du respect de la possibilité forestière, c'est-à-dire, de ne pas couper plus de bois que la forêt n'en produit. C'est pourquoi aucun volume important à long terme n'est engagé pour fin de transformation sans qu'au préalable, on ne tienne compte de la possibilité forestière régionale par groupe d'essences.

À cet effet, la confection des plans de protection et de mise en valeur de la forêt privée (PPMV) ainsi que les calculs de possibilité forestière des quatre agences de mise en valeur, qui doivent être mises à jour périodiquement, nous apporte un éclairage nouveau afin de mieux planifier les engagements contractuels (la coupe) versus la possibilité forestière (ce que la forêt produit) pour les régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Ainsi, le calcul de la possibilité forestière pour le territoire du Plan conjoint des Producteurs forestiers du Sud du Québec a été mis à jour au début de l'année 2014 en concordance avec le territoire du plan conjoint. Avec des prélèvements annuels moyens, pour la période de 2011 à 2021, qui sont de 1 253 709 mcs, nous exploitons la forêt estrienne à 45 % de la possibilité forestière de 2,9 millions de mcs avec des variations de 19 % et 66 % selon les différents groupes d'essences.

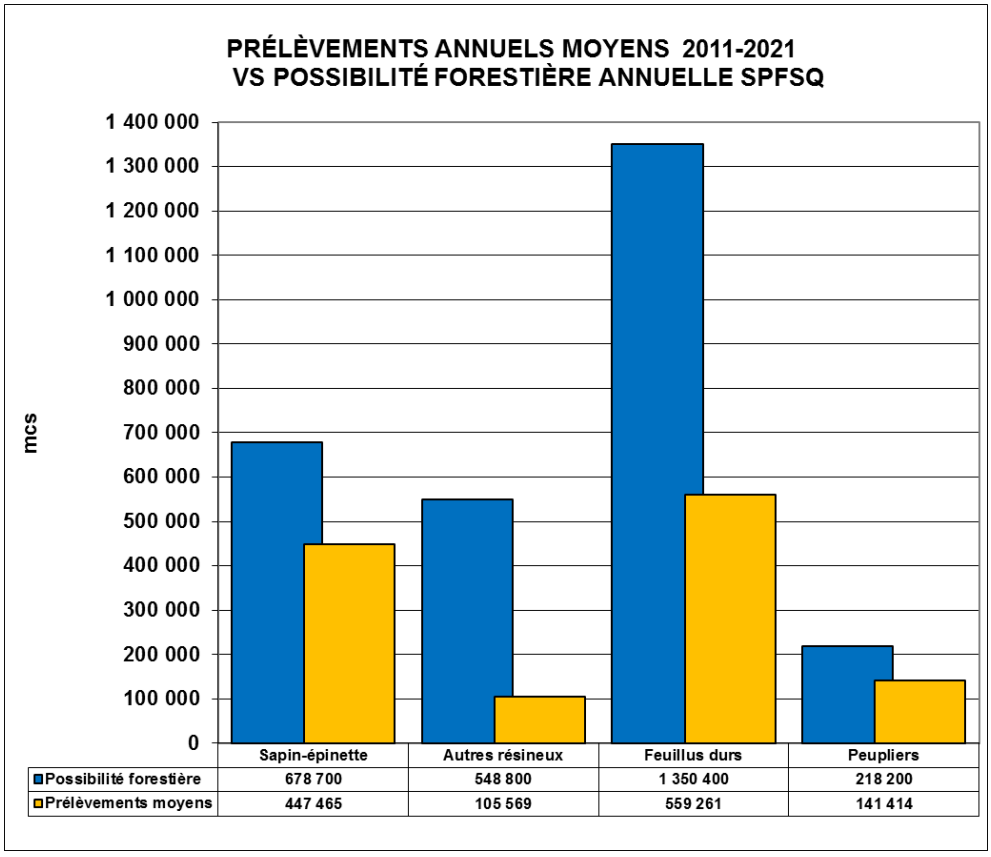

○ Mobilisation des bois

Nous observons depuis 2015, une augmentation de 35 % des volumes de bois livrés aux différentes usines en provenance du territoire du Plan conjoint des Producteurs forestiers du Sud du Québec. La récolte fut de 703 092 mcs en 2015 et de 940 145 mcs en 2021.

Un ensemble de facteurs peut expliquer cette situation :

- Une augmentation, depuis cinq ans, de l'aide financière du gouvernement provincial aux conseillers forestiers afin d'intensifier la récolte forestière;
- Le projet de démarchage piloté par le SPFSQ depuis 2016, qui consiste à aller rencontrer les propriétaires pour discuter avec eux de la pertinence de l'aménagement forestier, de la récolte de bois et de les inciter à passer à l'action;
- L'augmentation des prix du bois de sciage, qui encouragent les propriétaires à faire des travaux de récolte;
- La mécanisation des travaux qui a entraîné une augmentation de la productivité.

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

Historique de la Fédération

La Fédération des producteurs forestiers du Québec a vu le jour, le 3 avril 1970. Elle fut mise sur pied pour répondre à un besoin d'unité et de cohérence entre les syndicats et offices de producteurs forestiers.

Mission

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) est l'organisation provinciale qui travaille à la promotion des intérêts des 134 000 propriétaires forestiers de tous les milieux sociaux, dont 29 000 détiennent le certificat de producteur forestier. L'action régionalisée de ses 13 syndicats ou offices affiliés vise la protection et la mise en valeur des forêts privées québécoises, ainsi qu'une commercialisation ordonnée des bois en provenance de ces territoires.

L'action collective face aux changements !

Le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec est affilié à la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), qui elle, est affiliée à la Confédération de l'UPA. La FPFQ regroupe des Syndicats des producteurs forestiers de différentes régions du Québec. La Fédération des producteurs forestiers du Québec est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA) et est membre de la Fédération canadienne des propriétaires de boisés privés.

Territoire des Syndicats des producteurs forestiers

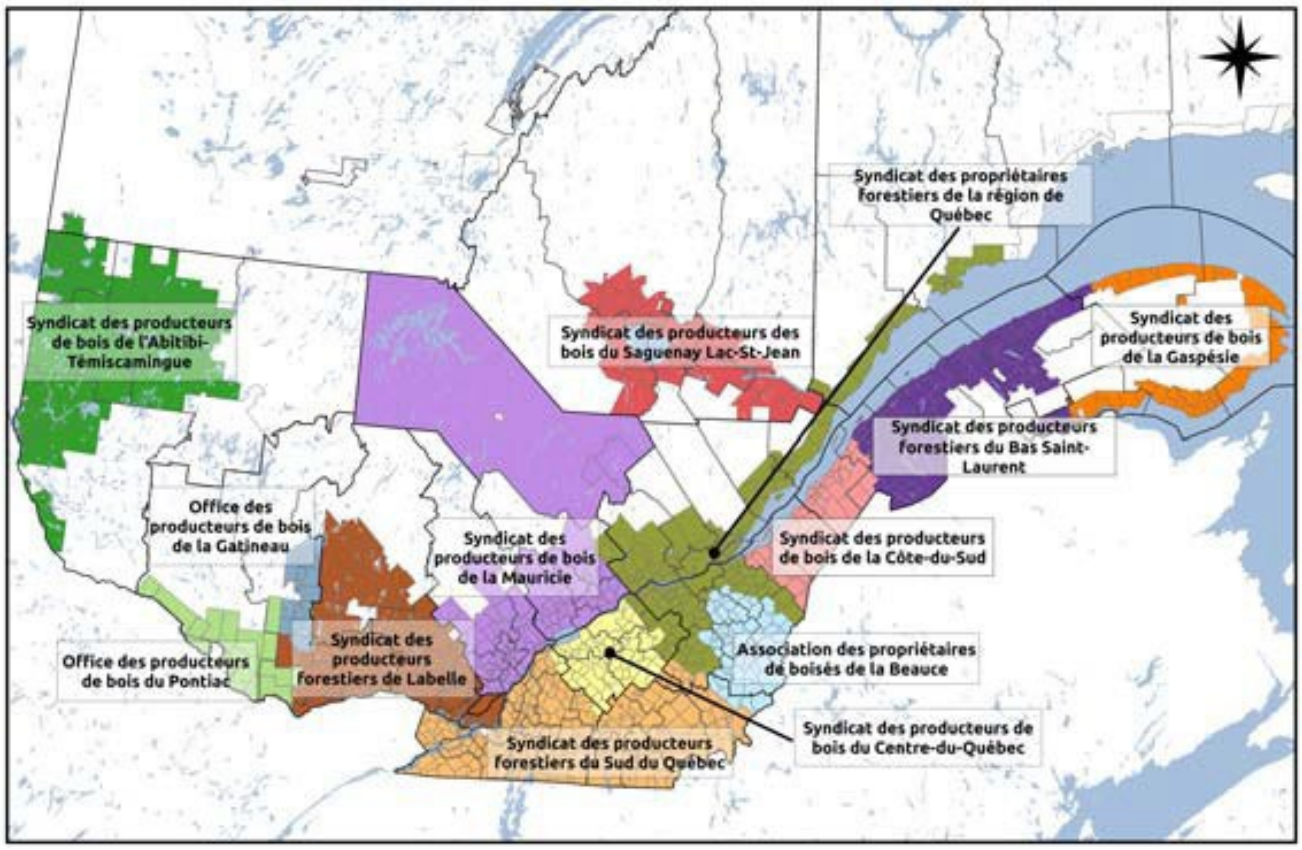

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

Le difficile équilibre entre les services environnementaux et économiques fournis à la société par nos boisés

C'est connu, nos lots boisés constituent l'épine dorsale d'une économie forestière qui a permis l'essor de plusieurs régions. Ce qui est moins connu, ce sont les biens et services environnementaux que nos forêts privées fournissent à l'ensemble des collectivités du Québec.

C'est en grande partie grâce au couvert forestier que nous protégeons et aménageons que les citoyens profitent de paysages agroforestiers resplendissants ainsi qu'une eau pure et abondante. Nos forêts et les milieux humides qu'elles abritent préservent des habitats fauniques ou floristiques, et donc la biodiversité. Elles constituent aussi des corridors écologiques essentiels à la migration des espèces dans une trame fortement humanisée. Évidemment, le bois que nous récoltons permet, une fois transformé, de prolonger la période de séquestration du carbone par les arbres de nos forêts.

Il s'avère difficile, voire nébuleux, de tenter de chiffrer les retombées de ces biens et services écologiques offerts à la société par les propriétaires forestiers. Ils sont simplement inestimables.

C'est sans doute pourquoi, dans un objectif de conservation, l'État multiplie les réglementations visant notre territoire. Or, certaines réglementations parfois abusives frôlent l'expropriation et limitent notre capacité à poursuivre nos activités traditionnelles. Veut-on vraiment reléguer les propriétaires forestiers dans un rôle de garde forestier?

Nos boisés constituent une vitrine par laquelle les 8,5 millions de Québécois admirent la forêt. Nous avons donc tout intérêt que les pratiques de gestion forestière soient exemplaires, car la production de bois et celle de biens environnementaux ne sont pas incompatibles.

C'est pourquoi votre fédération s'implique dans la diffusion du guide de saines pratiques d'intervention en forêt privée et dans l'établissement de mesures de protection spécifiques à certaines espèces menacées qui pourront être intégrées aux plans d'aménagement forestier. Nous proposons aussi aux autorités publiques des ajustements réglementaires cohérents qui permettront d'optimiser les attributs environnementaux et économiques de la forêt privée.

Cependant, il faudra dorénavant convaincre la société d'accorder des compensations équitables aux producteurs lorsque les exigences de protection vont au-delà d'un seuil raisonnable. Cela doit changer, car actuellement, ces compensations demeurent quasi inexistantes.

Pierre-Maurice Gagnon
Producteur forestier et président de la FPFQ

LES MRC DU TERRITOIRE

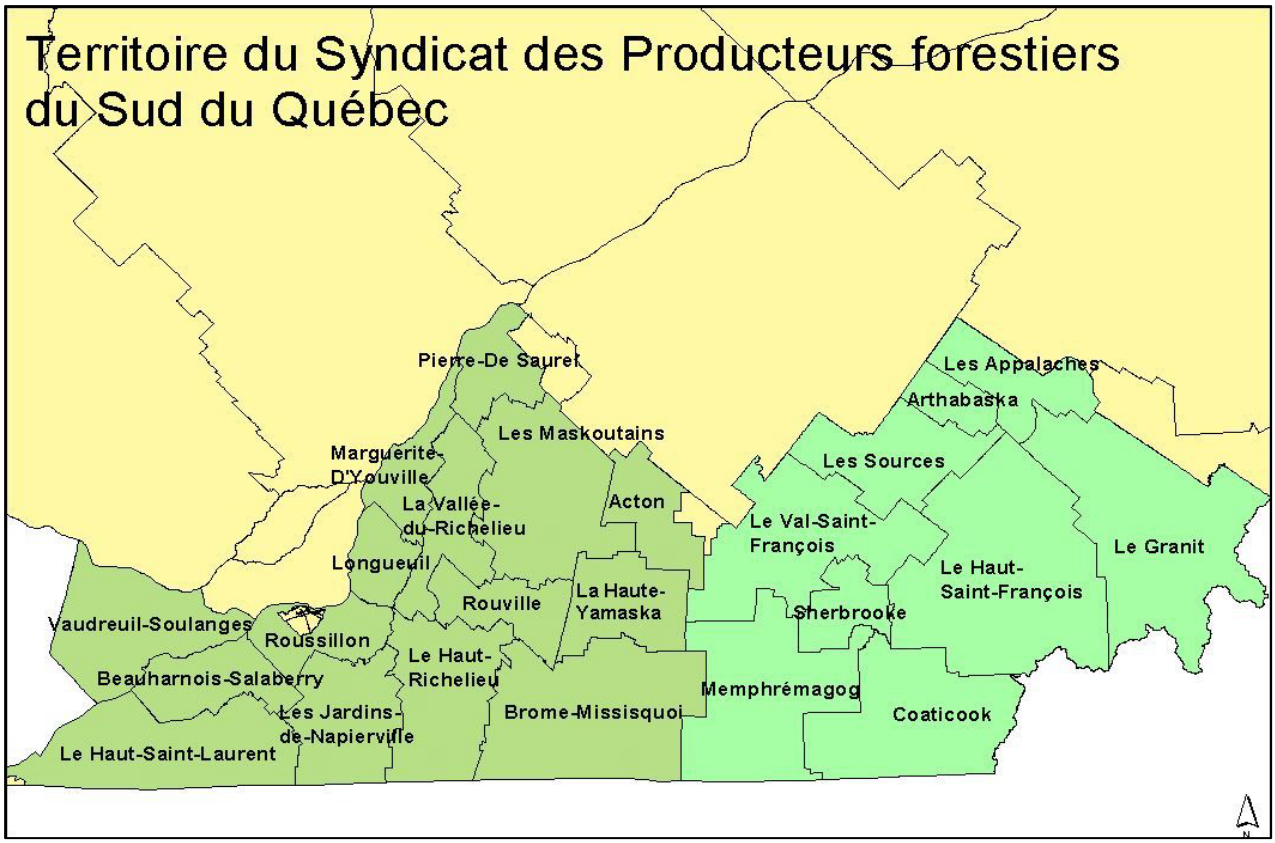

LE TERRITOIRE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU SUD DU QUÉBEC

Il est composé de 22 mrc représentant 271 municipalités

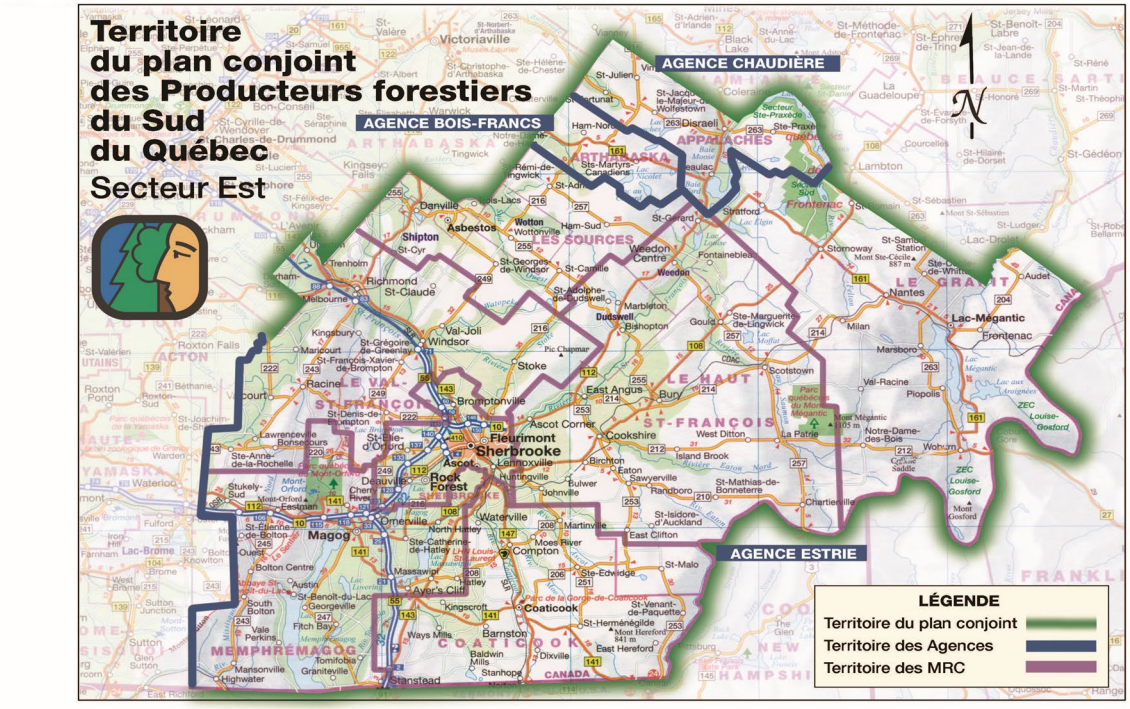

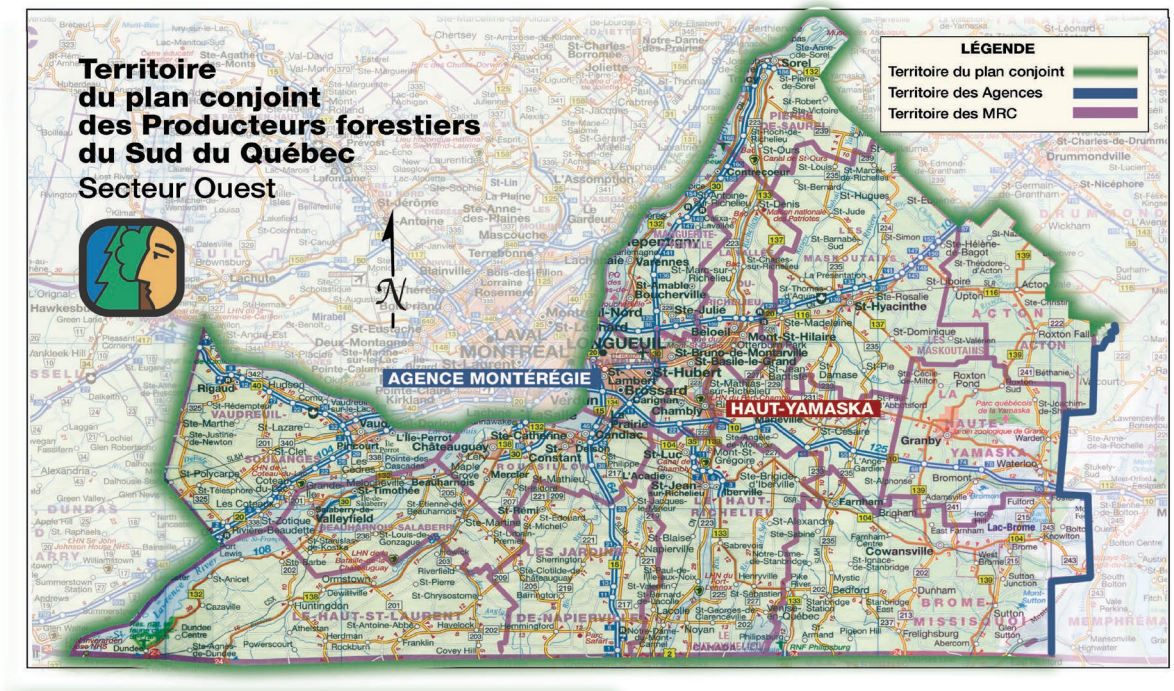

NOTES

NOTES

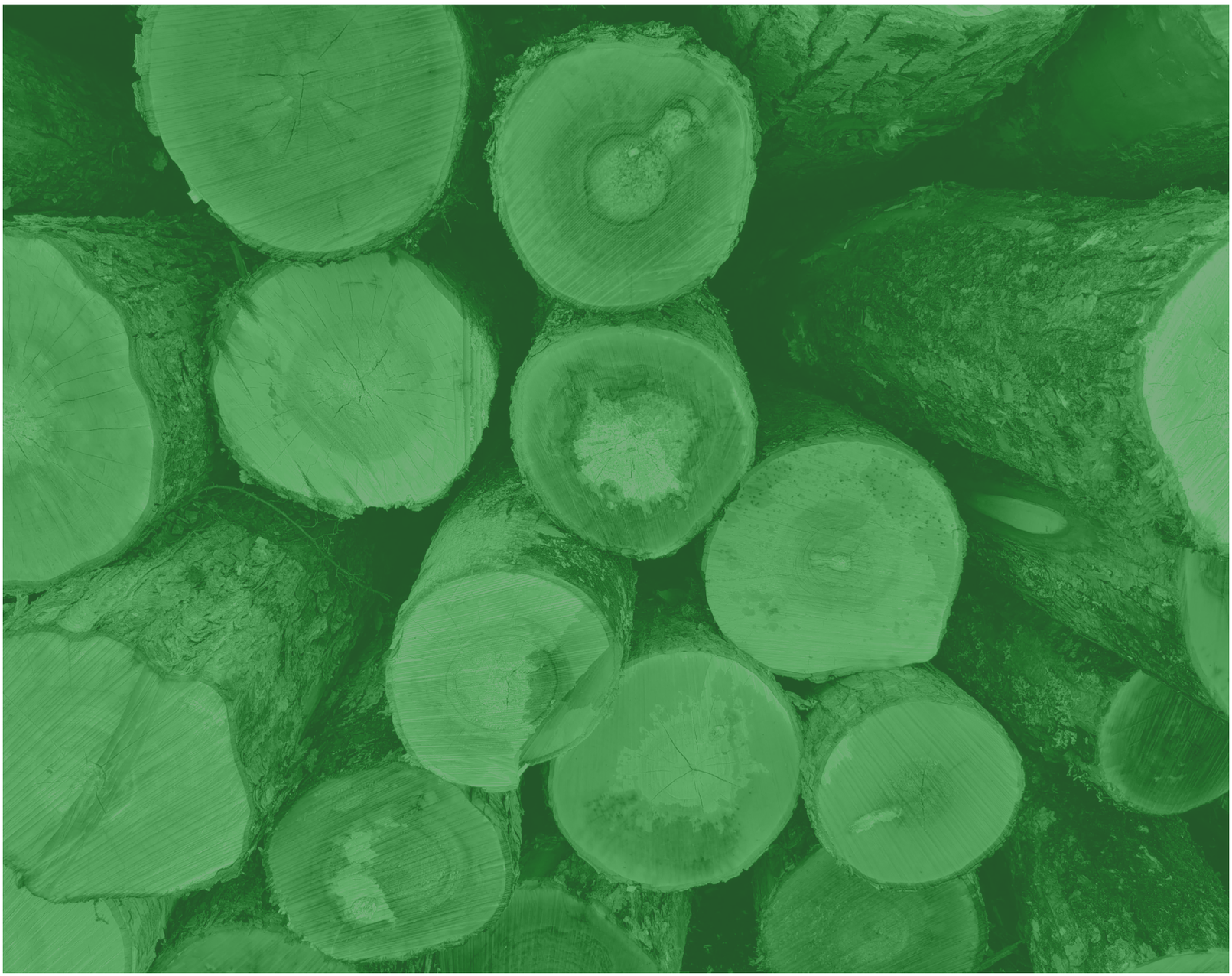

Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec

4300, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
T : 819 346-8905
F : 819 346-8909

spfsq@upa.qc.ca
spbestrie.qc.ca